

www.colsbleus.fr

Cols • bleus

MARINE NATIONALE

LE MAGAZINE DE LA MARINE NATIONALE

N°3072 — OCTOBRE 2018

RENCONTRE
EURONAVAL 2018
PAGE 28

VIE DES UNITÉS
EXERCICE RIMPAC
PAGE 34

IMMERSION
**LE GPD MANCHE EN
CONTRE-MINAGE**
PAGE 42

500^e patrouille d'un SNLE

Le défi de la permanence



Publicité

Éditorial

Le défi de la permanence !



Capitaine de vaisseau
Bertrand Dumoulin,
directeur
de la publication.

Au moment où certains prenaient cet été un repos légitime, les 109 marins de l'équipage bleu du *Terrible* effectuaient la 500^e patrouille d'un SNLE, assurant la permanence à la mer de la dissuasion. Cette permanence est la traduction concrète d'une volonté politique, exprimée sans discontinuité par tous les présidents de la République, depuis le général de Gaulle jusqu'au Président Macron qui, en s'adressant le 4 juillet 2017, en mer, aux marins du *Terrible*, leur rappelait qu'ils «*servaient les intérêts supérieurs de la Nation*». La composante océanique stratégique est complémentaire de la composante aéroportée, qui comprend les Forces aériennes stratégiques (FAS) et la Force aéronavale nucléaire (FANu), dont on fêtera prochainement le 40^e anniversaire. La composante océanique apporte notamment la capacité de frappe en second grâce à la permanence d'au moins un SNLE à la mer, dilué dans l'immensité des océans. Derrière le concept de permanence, ce sont des hommes et des femmes qui s'engagent au quotidien

pour maintenir cette posture : équipages, industriels, organismes de soutien, moyens de sûreté.

Cols Bleus donne aujourd'hui la parole à ces marins qui acceptent de partir plusieurs mois sous les mers, sans contact avec l'extérieur, et à ceux qui les soutiennent. Deux qualités les caractérisent, selon les mots mêmes du président de la République : humilité et fierté.

«*Ne vous départissez jamais de cette humilité mêlée à la fierté*», leur disait-il le 4 juillet 2017.

En ce début d'année scolaire, l'actualité de la Marine est aussi très riche dans bien des domaines : inauguration du quatrième peloton de sûreté maritime et portuaire (PSMP) à Dunkerque, ouverture d'une antenne de l'École de maistrance à Saint-Mandrier avec 150 nouveaux élèves, retour à la mer du porte-avions *Charles de Gaulle* pour une période d'essais, déploiement de longue durée de la 5^e FREMM *Bretagne*, transit par le passage du Nord-Est du BSAH *Rhône* qui a franchi le détroit de Béring le 14 septembre dernier. Une première historique qui a de quoi faire rêver tous les marins !

Notre Marine démontre au quotidien son savoir-faire et sa capacité à se déployer loin et longtemps ! ●



Cols•bleus
MARINE NATIONALE

LE MAGAZINE DE LA MARINE NATIONALE

Rédaction: Ministère des Armées, SIRPA Marine Balard parcelle Est Tour F, 60 bd du Général Martial Valin CS 21623 - 75509 Paris cedex 15 **Téléphone:** 01 49 60 58 56 **Site:** www.colsbleus.fr
Directeur de la publication: CV Bertrand Dumoulin, directeur de la communication de la Marine **Adjoint du directeur de la publication:** CF Michaël Vaxelaire **Directeur de la rédaction:** CC Olivier Ribard
Rédacteur en chef: EV1 Anne-Marine Gire **Rédacteur en chef adjoint:** SACS Philippe Brichaut **Secrétaire:** MT Christophe Tandé **Rédacteurs:** ASP Aude Bresson, ASP Virginie Guillin **Infographie:** EV1 Héliane Courtin
Conception-réalisation: IDIX, 33 rue de Chazelles 75017 Paris **Direction artistique:** Gilles Romiguière **Secrétaire de rédaction:** Céline Le Coq **Rédacteurs graphiques:** Bruno Bernardet, Nathalie Plant
Photogravure: Média Grafik **Couverture:** Ewan Lebourdais **4^e de couverture:** L. Bernardin/MN **Imprimerie:** Direction de l'information légale et administrative (DILA), 26 rue Desaix, 75015 Paris **Abonnements:** 01 49 60 52 44 **Publicité, petites annonces:** ECPAD, pôle commercial - 2 à 8 route du Fort 94205 Ivry-sur-Seine Cedex - Christelle Touzet - Tél: 01 49 60 58 56
Email: regie-publicitaire@ecpad.fr - Les manuscrits ne sont pas rendus, les photos sont retournées sur demande. Pour la reproduction des articles, quel que soit le support, consulter la rédaction.
Commission paritaire: n° 0211 B 05692/28/02/2011 **ISBN:** 00 10 18 34 **Dépôt légal:** à parution

Publicité

actus 6



33 vie des unités

Opérations, missions, entraînements quotidiens
Les unités de la Marine en action

36 RH

- Officiers spécialisés de la Marine : pourquoi pas vous ?
- Légion d'honneur : révision des règles d'attribution

40 portrait

PM Olivier, reporter d'images

passion marine 16

Au cœur de la dissuasion océanique - 500^e patrouille de SNLE



42 immersion

GPD *Manche*: 2 tonnes d'explosifs sous les mers



focus 26

Les acteurs opérationnels de la dissuasion océanique

Rencontre 28

«Au salon Euronaval se dessine l'avenir des marines militaires»,
CV (R) Hugues du Plessis d'Argentré

46 histoire

1704, Vélez-Malaga : une bataille navale pour une couronne



planète mer 30

Peintres officiels de la Marine : un «Maître» à bord du *Cassard*



48 loisirs

Toute l'actualité culturelle de la mer et des marins



instantané

UN B2M À SYDNEY

Le 10 septembre, le bâtiment multi-missions (B2M) *D'Entrecasteaux* navigue en formation dans la baie de Sydney (Australie), aux côtés de trois unités de la Marine australienne : la frégate *HMAS Warramunga* et les deux chasseurs de mines *HMAS Gascoyne* et *Huon*. À cette occasion, il passe sous le célèbre Harbour Bridge, devant l'opéra de la ville. Des exercices d'entraînement mutuel sont ensuite menés avec l'*HMAS Warramunga*, ainsi que des manœuvres tactiques en formation et des manœuvres aviation avec l'hélicoptère australien *Seahawk*. Ces exercices permettent de renforcer l'interopérabilité entre les deux marines, riveraines du Pacifique.

actus







instantané

LE RHÔNE PASSE LES 80° NORD

Le 10 septembre, le bâtiment de soutien et d'assistance hauturier (BSAH) *Rhône* évolue sous les aurores boréales en mer de Sibérie orientale, après avoir franchi les 80° de latitude Nord. Dans cette zone, la navigation est rendue difficile par les glaces dérivantes (growlers et icebergs) dans une eau à 0,3°C. Cette mission s'inscrit dans le cadre du déploiement longue durée (DLD) du BSAH et permet de tester le bâtiment dans les eaux froides du cercle polaire.

Amers et azimut

Instantané de l'actualité des bâtiments déployés

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Source Ifremer

ANTILLES

ZEE : env. 138 000 km²

GUYANE

ZEE : env. 126 000 km²

CLIPPERTON

ZEE : env. 434 000 km²

MÉTROPOLE

ZEE : env. 349 000 km²

NOUVELLE-CALÉDONIE - WALLIS ET FUTUNA

ZEE : env. 1 625 000 km²

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

ZEE : env. 10 000 km²

TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES

ZEE : env. 1 727 000 km²

POLYNÉSIE FRANÇAISE

ZEE : env. 4 804 000 km²

LA RÉUNION - MAYOTTE - ÎLES ÉPARSES

ZEE : env. 1 058 000 km²

- Points d'appui
- Bases permanentes en métropole, outre-mer et à l'étranger
- Zones économiques exclusives françaises

1

OCÉAN ATLANTIQUE

PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE
 FREMM Aquitaine • CMT Céphée • CMT Croix du Sud • **A** BEM Monge • FREMM Bretagne + 1 Caïman Marine

OPÉRATIONS DE GUERRE DES MINES
 CMT Cassiopée

SURVEILLANCE MARITIME
 BPC Mistral + 1 Alouette III • P Fulmar • FS Germinat + 1 Panther • 2 Falcon 50

DÉFENSE MARITIME DU TERRITOIRE
 BE Jaguar

MISSION HYDROGRAPHIQUE
 BHO La Pérouse • BO Laplace • BO Borda

OPÉRATION CORYMBE
 PHM CDT Ducuing

3

MANCHE - MER DU NORD

DÉFENSE MARITIME DU TERRITOIRE
 PSP Flamant

PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE
 BBPD Styx

SURVEILLANCE MARITIME
 PSP Pluvier

5

OCÉAN PACIFIQUE

SURVEILLANCE MARITIME
 P400 La Moqueuse

PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE
 B2M D'Entrecasteaux • P400 La Glorieuse • **E** BSAH Rhône



45
BÂTIMENTS

12
AÉRONEFS

3 602
MARINS

LE 18 SEPTEMBRE 2018



MISSIONS PERMANENTES

Au moins un sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) en patrouille / Sous-marin nucléaire d'attaque (SNA)



Équipes spécialisées connaissance et anticipation



Fusiliers marins (équipes de défense et d'interdiction maritime - EDIM)

Commandos (soutien aux opérations)

2

MER MÉDITERRANÉE

OPÉRATION CHAMMAL

B FDA Chevalier Paul + 1 Caïman Marine •

FREMM Auvergne + 1 Caïman Marine •

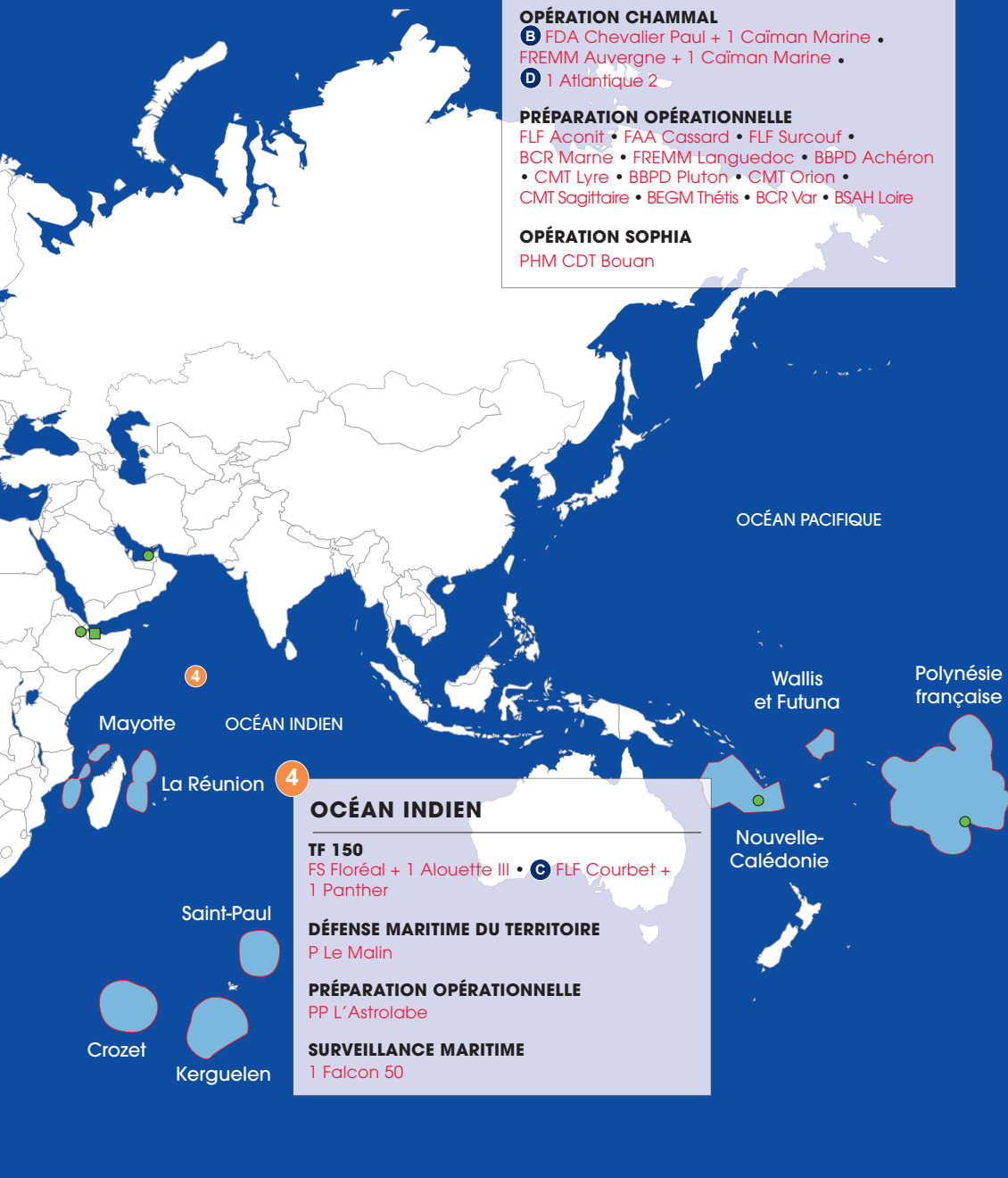
D 1 Atlantique 2

PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE

FLF Aconit • FAA Cassard • FLF Surcouf •
BCR Marne • FREMM Languedoc • BBPD Achéron •
CMT Lyre • BBPD Pluton • CMT Orion •
CMT Sagittaire • BEGM Thétis • BCR Var • BSAH Loire

OPÉRATION SOPHIA

PHM CDT Bouan



OCÉAN INDIEN

TF 150

FS Floréal + 1 Alouette III • C FLF Courbet + 1 Panther

DÉFENSE MARITIME DU TERRITOIRE

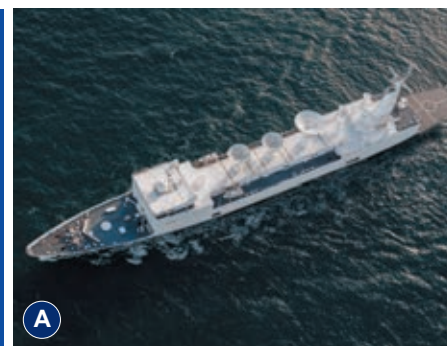
P Le Malin

PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE

PP L'Astrolabe

SURVEILLANCE MARITIME

1 Falcon 50



© F. LUCAS/MN



© C. CAVALLO/MN



© F. LUCAS/MN



© J.-P. PONS



© M. MAZELLA



en images

1 1/08/2018 DÉPLOIEMENT EN MEDOR

La frégate de défense aérienne *Chevalier Paul* a appareillé de Toulon pour rejoindre la Méditerranée orientale (MEDOR) dans le cadre de l'opération Chammal. Le déploiement permanent d'un bâtiment français dans cette zone contribue à donner à la France une capacité d'appréciation autonome de la situation, dans une région du monde marquée par les conflits et les tensions géopolitiques.

2 11/09/2018 NOUVEAU CHEF POUR LA GENDARMERIE MARITIME

Le général de corps d'armée Christian Rodriguez, major général de la gendarmerie nationale, a officiellement reconnu le colonel Guillaume Grimaux dans ses fonctions de commandant de la gendarmerie maritime, en présence du CA Philippe Dutrieux de la Marine nationale. Cinquième force de la Marine nationale, cette gendarmerie spécialisée est mise pour emploi auprès du chef d'état-major de la Marine (CEMM).

3 30/08/2018 DÉPLOIEMENT LONGUE DURÉE DE LA BRETAGNE

La FREMM *Bretagne* a appareillé de Brest pour son premier déploiement de longue durée (DLD). Depuis sa réception, le 18 juillet 2018, l'équipage a concentré tous ses efforts sur la finalisation des préparatifs : embarquement de munitions, de plusieurs tonnes de matériel et de vivres. Au programme : participation à l'exercice OTAN *Trident Juncture*.



2

© MN



3

© MN

4 4/08/2018 COOPÉRATION

La frégate légère furtive *Courbet* a réalisé des exercices conjoints avec la corvette égyptienne *El Fateh*.

Au programme : présentation pour ravitaillement, manœuvres en situation de proximité, tirs aux canons, mitrailleuses et armes légères d'infanterie, lutte contre une menace asymétrique et enfin « *Touch and go* » de l'hélicoptère du *Courbet* sur la plateforme de la corvette égyptienne. Cet entraînement a contribué à développer l'interopérabilité entre les deux marines.

5 5/09/2018 DUNKERQUE : INAUGURATION DU PSMP

L'amiral Christophe Prazuck, chef d'état-major de la Marine, a inauguré le peloton de sûreté maritime et portuaire (PSMP) de Dunkerque, en présence du général Gieré, directeur des opérations et de l'emploi de la gendarmerie nationale. Le PSMP de Dunkerque est le quatrième mis en place dans un grand port de commerce, après ceux du Havre, de Marseille-Joliette et de Marseille Port-de-Bouc.

6 31/08/2018 UN NOUVEL ALFUSCO

Le contre-amiral Christophe Lucas a pris les fonctions d'amiral commandant la Force maritime des fusiliers marins et commandos (Forfusco) et commandant la Marine à Lorient. Il succède au contre-amiral François Rebour, qui prend la tête du commandement pour les opérations interarmées (CPOIA).



4

© MN



5

© N. FERNANDEZ/MN



6

© L. BERNARDIN/MN

dixit ●

« Dans le monde que nous connaissons (...), je suis convaincu que la pertinence de notre modèle de dissuasion, basé sur la stricte suffisance, demeure. C'est lui qui nous permet de conserver notre autonomie stratégique et notre liberté d'action en toutes circonstances, dans un contexte international qui n'autorise aucune faiblesse, nous le voyons encore aujourd'hui. »

Emmanuel Macron, président de la République, discours de vœux aux Armées, 19 janvier 2018.

« Le porte-avions, c'est un objet qui joue un rôle très spécifique. Pas simplement parce qu'il porte des capacités de renseignement, d'observation et d'action avec ses *Rafale*, mais aussi parce qu'il est capable d'entraîner d'autres moyens militaires, d'agrèger des forces – et pas simplement des forces françaises – mais aussi celles de nos partenaires. »

Florence Parly, ministre des Armées, sur Europe 1, le 9 septembre 2018.



« Marins, j'ai présenté aux députés

@BenedictTaurine et @BCouillard33 l'une des mesures fortes du #PlanMercator, compter 50% de femmes en plus dans nos rangs d'ici 2030. Il faut élargir nos viviers de recrutement pour gagner la bataille des compétences. »

Amiral Christophe Prazuck (@amiralPrazuck), chef d'état-major de la Marine nationale, Twitter, 12 septembre 2018.

Polynésie française

La 35F bat un record en Evasan



© L. BOULLON/MN

LE 18 AOÛT DERNIER, LES FORCES ARMÉES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE (FAPF) ont déployé un *Dauphin* de la flottille 35F de Tahiti pour réaliser une opération d'évacuation sanitaire (Evasan) unique: la plus lointaine jamais réalisée par cet aéronef. Au total, 3 426 km ont été parcourus en 14 heures par l'hélicoptère des FAPF pour porter secours à un homme signalé dans un état critique, sur une île à l'extrême Est des Tuamotu. L'atoll de Tenarunga, situé dans un archipel à 1 375 km au sud-est de Tahiti, ne disposant pas de piste d'atterrissage, l'évacuation du patient a nécessité la mise en œuvre d'un hélicoptère *Dauphin*. L'appareil a pu se poser sur l'atoll pour prendre le malade en charge et le transporter jusqu'à Moruroa, où un *Gardian* de la flottille 25F a pris le relais et a rallié Tahiti.



© J. BELLEMAND

Nouvelle-Calédonie
Opération de police des pêches interalliée « nasse »

DU 6 AU 17 AOÛT, les Forces armées de Nouvelle-Calédonie ont engagé le patrouilleur *La Moqueuse* dans une opération de police des pêches interalliée nommée « Nasse ». Celle-ci visait à détecter et contrôler les activités des navires de pêche opérant hors des zones économiques exclusives, dans les poches de haute mer appelées *High Sea Pockets*. À cette occasion, deux agents australiens de l'*Australian Fisheries Management Authority* (AFMA) ont été embarqués en qualité d'experts techniques. Cette opération était conduite dans le cadre du *Quadrilateral Defence Coordination Group* (Quad), forum d'échange entre l'Australie, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et la France. L'objectif du Quad est la coordination des actions de coopération et de défense au profit des États insulaires du Pacifique.

Décès de l'amiral François Flohic
Ancien aide de camp du général de Gaulle

LE VICE-AMIRAL FRANÇOIS FLOHIC s'est éteint le 5 septembre, à l'âge de 98 ans. Fidèle aide de camp du général de Gaulle, il avait accompagné l'ancien chef de la France libre jusqu'à son départ de l'Élysée, en 1969.

Le vice-amiral François Flohic était, entre autres, commandeur de l'Ordre de la Légion d'honneur et grand-croix de l'Ordre national du Mérite.

le chiffre ●

70 000

C'est le nombre d'équipements distincts à bord d'un SNLE.

In Memoriam Maître principal Arnaud Peyrony-Rapatout

LE MAÎTRE PRINCIPAL ARNAUD PEYRONY-RAPATOUT, du commando de Penfentenyo, est décédé samedi 21 juillet dans un accident, alors qu'il était en mission en République de Djibouti.

Entré dans la Marine à 20 ans par l'École de maistrance, il avait choisi la spécialité de fusilier marin puis rejoint le groupement des fusiliers marins de Toulon en 2002. L'année suivante, il avait réussi le stage commando et intégré le commando de Penfentenyo. Spécialiste dans le domaine du renseignement, il a notamment été déployé en Côte d'Ivoire et en Afghanistan. De 2012 à 2014, il avait intégré le commando Kieffer et obtenu son certificat de chef de groupe commando. De nouveau affecté au commando de Penfentenyo en 2015, il avait participé à des opérations en Guyane française et au Levant.

Le maître principal Arnaud Peyrony-Rapatout était père d'un enfant. Titulaire de la Médaille militaire, de la Croix de la Valeur militaire, de plusieurs citations et de la médaille de la Défense nationale échelon or.



© MN



© MN

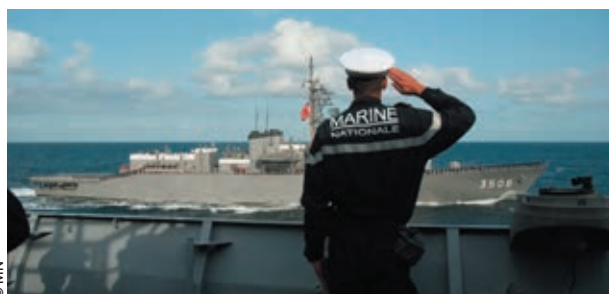
Coopération

Entraînement bilatéral avec la Marine japonaise

À L'OCCASION DU PASSAGE DE LA FRÉGATE *MIKANAMI* et du navire-école *Kashima* au large des côtes bretonnes, le bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR) *Somme* a conduit, le 29 août, un entraînement avec la Marine japonaise.

Les deux navires japonais ont quitté le port de Yokosuka le 21 mai dernier pour cinq mois de campagne école au profit des 200 jeunes officiers diplômés de la Maritime Officers Candidate School, l'équivalent japonais de l'École navale. Faisant escale dans dix pays, parcourant environ 31 000 nautiques, et traversant les canaux de Suez et Panama, les jeunes officiers réalisent un véritable tour du monde. Lors de leur rencontre, les navires français et japonais ont conduit des entraînements au ravitaillement à la mer et réalisé des évolutions tactiques. En parallèle, les *Rafale Marine* de la flottille 12F ont effectué des simulations d'assaut à basse altitude.

Unique État européen riverain de l'océan Pacifique, la France partage avec le Japon une culture stratégique tournée vers les enjeux maritimes. Toutes les opportunités sont saisies pour s'entraîner et renforcer la coopération militaire, que ce soit dans l'espace Indo-Pacifique ou dans les approches maritimes métropolitaines. Alors que l'année 2018 est marquée par le 160^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques franco-japonaises, l'entraînement mené par les marins du BCR *Somme* démontre une nouvelle fois la volonté des deux marines de renforcer leur interopérabilité.



© MN

en bref

PARTENARIAT FORMER LES MARINS-POMPIERS DE DEMAIN

Le 16 juillet 2018, le Pôle Écoles Méditerranée (PEM) et l'École des marins-pompiers de la Marine (EMPM) ont signé une charte afin de mettre en place un nouveau partenariat. Le renforcement de leur coopération favorisera l'émergence d'un pôle formatif d'excellence pour les marins-pompiers de demain.

ABU DHABI PRISE DE COMMANDEMENT AUX ÉMIRATS

Le 30 août 2018, le contre-amiral Didier Maleterre a pris le commandement de la zone maritime océan Indien (Alindien) et le commandement des forces françaises stationnées aux Émirats arabes unis (COMFOR EAU). La cérémonie, organisée sur la base navale française d'Abu Dhabi, s'est déroulée en présence des unités françaises stationnées aux Émirats arabes unis, ainsi que d'autorités émiriennes et étrangères.



© B. SICION/ARMÉE DE L'AIR/EMA

PREMIERS SNLE DÉBUT DE LA DE- CONSTRUCTION

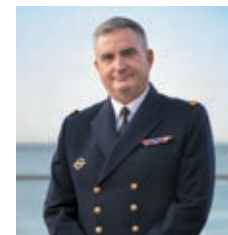
Le 11 septembre, l'ex-sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) *Le Tonnant*, entré en service en 1980, a pris la direction d'un bassin cherbourgeois pour être déconstruit. Ce chantier inaugure le programme de démantèlement des SNLE de première génération : tous seront déconstruits d'ici 2026 et environ 90% des matériaux seront recyclés.

FUSION DU CRMAR AU CRGE MARINE

La récente création du Centre de renseignement et de guerre électronique de la Marine (CRGE Marine) résulte de l'intégration du Centre support de la guerre électronique (CSGE) au Centre de renseignement de la Marine (CRMAR). Elle a été officialisée le 3 septembre 2018 au cours d'une cérémonie présidée par son commandant, le capitaine de vaisseau Louis Tillier.

PRÉFECTURE MARITIME UN NOUVEAU COMMANDANT POUR L'ATLANTIQUE


Le 4 septembre, à Brest, en présence de M. Vincent Bouvier, secrétaire général de la Mer, et de nombreuses autorités civiles et militaires, le vice-amiral d'escadre Jean-Louis Lozier a pris les fonctions de commandant de la zone et de l'arrondissement maritimes Atlantique et de préfet maritime de l'Atlantique.



© A. MONOT/MN

RAYONNEMENT MY JOB GLASSES

« Trouve le job de tes rêves, prends rendez-vous en ligne et rencontre des professionnels » : c'est la promesse offerte par la nouvelle plateforme digitale My Job Glasses destinée aux étudiants qui cherchent leur voie. Une méthode innovante et originale qui permet aux 20 000 jeunes déjà inscrits de découvrir la Marine et ses métiers : www.myjobglasses.com.



Le 28 janvier 1972, le SNLE *Le Redoutable*, premier sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) français, appareille pour sa toute première patrouille de dissuasion. Quarante-six ans plus tard, en septembre 2018, *Le Terrible* rentre au port, achevant la 500^e patrouille opérationnelle de la Force océanique stratégique (FosT). Depuis 1972, au moins un SNLE, dilué dans l'immensité des océans pour protéger les intérêts vitaux de notre pays, assure sans discontinuité la permanence à la mer de la dissuasion nucléaire, plaçant la France au rang des rares nations capables de maintenir une telle posture. Cette mission passe par une recherche de l'excellence dans tous les domaines : industriel, opérationnel, sans oublier la formation et le soutien du marin et de sa famille.

● DOSSIER COORDONNÉ PAR L'EV1 MARIE WEISSBECK ET L'ASP AUDE BRESSON

Au cœur de la dissuasion océanique

500^e patrouille d'un SNLE

Entretien avec le VAE Bernard-Antoine Morio de l'Isle, amiral commandant les forces sous-marines et la Force océanique stratégique (ALFOST)

«Le maintien de cette permanence à la mer est un véritable défi au quotidien»



© A. AGOSTINELLI/MIN

COLS BLEUS: Quelle signification revêt pour vous cette 500^e patrouille ?

ALFOST : Cet anniversaire a une double signification : d'une part il marque la fierté du travail accompli durant plus de 45 ans de présence ininterrompue à la mer et, d'autre part, il représente une incitation à poursuivre notre mission avec détermination.

Il est aussi l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui ont œuvré pour assurer cette permanence à la mer, qu'ils soient industriels ou marins. Ils ont su faire preuve à la fois de constance dans l'effort et d'adaptation. Leur engagement mérite d'être souligné car on ne fait pas un tel métier sans passion et sans un réel souci de réaliser coûte que coûte une mission essentielle à la sécurité de notre pays. Je voudrais aussi mentionner les familles des sous-marinières qui vivent, pendant plusieurs mois, séparées de leurs proches, sans aucune nouvelle. Nous leur devons beaucoup et il



© J.-P. PONS/MIN

nous appartient de les soutenir au mieux pendant ces longues périodes d'absence. Le maintien de cette permanence à la mer est un véritable défi au quotidien. Le contrat est clair : disposer en permanence d'au moins un SNLE en patrouille, ce qui impose un maintien en condition opérationnelle (MCO) de qualité et un équipage apte à faire face à l'imprévisible. Ceux qui parlent de routine se trompent !

CB: Dans le contexte actuel, la permanence à la mer est-elle toujours incontournable ?

ALFOST : La permanence à la mer, décidée dès l'origine de la Fost et confirmée par les présidents de la République successifs, est un gage de crédibilité et d'invulnérabilité. «Crédibilité», car faire fonctionner un système aussi complexe qu'un SNLE témoigne à la fois de notre savoir-faire industriel et opérationnel. C'est un message clair adressé à nos adversaires potentiels, démontrant notre capacité à mettre en œuvre, à tout moment, la dissuasion dans sa composante océanique. «Invulnérabilité», car, une fois en mer, le SNLE n'est plus lié à sa base arrière de l'Île Longue, par nature plus vulnérable.

«Invulnérabilité» encore, car sa dilution dans l'immensité des océans, associée à ses qualités intrinsèques de discrétion, le rend absolument indétectable.

Enfin, c'est une marque de puissance car seulement deux autres pays ont fait le choix de disposer d'une permanence de SNLE à la mer : les États-Unis et la Grande-Bretagne.

CB: Sur quelles exigences s'appuie la permanence à la mer ?

ALFOST : La permanence à la mer demande de relever trois défis.

Un défi humain, avec des équipages autonomes et très compétents, aptes à intervenir sur plus d'une centaine d'installations d'un SNLE et capables de durer à la mer sans soutien extérieur.

Un défi industriel et technique : un SNLE c'est un million de pièces. L'excellence, dans ce domaine, repose sur des équipes industrielles très réactives en mesure de se mobiliser pour répondre dans des délais contraints à la forte exigence de disponibilité. Par sa complexité, par la présence sur la même plateforme d'un réacteur nucléaire, de torpilles de combat et de



© A. AGOSTINELLI/MN
2

1 Cap vers le large après avoir quitté la base opérationnelle de l'île Longue.

2 Le VAE Bernard-Antoine Morio de l'Isle à bord d'un SNLE.

missiles balistiques à charge nucléaire, la gestion de la coactivité et de la compatibilité des travaux requiert une précision et une rigueur extrêmes en période d'entretien.

«Sortir» un SNLE du chantier, à intervalle régulier, traduit une grande maîtrise du MCO par nos industriels.

Un défi opérationnel, car ne l'oublions pas, en patrouille, le SNLE est en opérations 24h/24. À ce titre, il n'a pas droit à l'erreur. Défi opérationnel auquel contribuent de nombreuses unités de la Marine pour assurer la sûreté de nos approches aéromaritimes : frégates anti-sous-marines (ASM), patrouilleurs de haute mer, avions de patrouilles maritimes, chasseurs de mines... Leur action est essentielle pour garantir l'invulnérabilité du SNLE, en particulier dans les phases de départ ou de retour de mission.

CB: Au-delà des SNLE, dans quelle mesure nos sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) concourent-ils à la dissuasion ?

ALFOST : Les SNA sont essentiels à la dissuasion pour au moins trois raisons.

Ils sont la vitrine des forces sous-marines en termes de savoir-faire et participent ainsi à la

crédibilité de l'ensemble de la force.

Ensuite, les SNA sont de redoutables chasseurs de sous-marins. À ce titre, ils sont indispensables à la sûreté et au soutien des SNLE, comme à la protection du porte-avions à la mer. Dans des conditions très différentes, ils sont ainsi en mesure d'apporter un soutien à la Force océanique stratégique (Fost) et à la Force aéronavale nucléaire (FANu).

Et puis, nos commandants de SNLE ont tous une expérience de « chasseurs » comme anciens commandants de SNA. Cela leur donne un avantage décisif dans la conduite du SNLE à la mer.

Les forces sous-marines constituent ainsi une seule et même famille : un nombre important de sous-mariniers naviguent d'ailleurs sur SNA et sur SNLE au cours de leurs carrières. Le partage des savoir-faire est très important.

CB: Enfin, quelles sont vos préoccupations pour l'avenir de la Force océanique stratégique et des forces sous-marines ?

ALFOST : Les forces sous-marines sont constituées de personnels civils et militaires dévoués, endurants, pugnaces, imaginatifs et combattifs.

Ce sont eux ma première préoccupation. On ne sert pas les forces sous-marines par hasard. C'est un métier extraordinaire, qui nécessite un engagement très fort. Dans une société en pleine évolution, je veille à la « respiration de la force », aux équilibres entre vie professionnelle et vie privée. Nous devons attirer, recruter, fidéliser.

Les forces sous-marines se renouvellent et nous allons accueillir les SNA de type *Suffren*, successeurs des *Rubis*. Il faudra être en mesure d'utiliser des capacités nouvelles : missiles de croisière navals, mise en œuvre de forces spéciales avec leurs équipements... Se former, armer ces nouveaux SNA, tout en restant engagés sur tous les théâtres d'opérations, représente un défi humain et technologique passionnant, auquel nous nous préparons. Besoin de recrutement, exigence de formation, innovation avec l'arrivée du *Suffren* : ces priorités s'inscrivent dans le plan Mercator fixé par le chef d'état-major pour toute la Marine. Pour réussir cette transformation, nous avons besoin des énergies de tous. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR LA RÉDACTION

Former et entraîner

La recherche de l'excellence

Maintenir en permanence au moins un SNLE à la mer représente d'abord un défi humain. La formation et l'entraînement sont essentiels à la mise en œuvre d'un outil aussi complexe et cela d'autant plus qu'en patrouille, le sous-marin ne peut demander assistance sans compromettre sa mission. Les sous-mariniens suivent donc un entraînement intense et progressif, alliant séances sur simulateurs et périodes à la mer. Enfin, il faut préparer au mieux les marins et leurs familles à cette période de séparation totale. ●



© M. DENNIEL/MN

Témoignages

CV Christian Houette, commandant de l'escadrille des SNLE (COMSNLE)



© MN

Comment vos responsabilités de COMESNLE contribuent-elles directement à la réalisation de la permanence à la mer ?

En tant que commandant de l'escadrille des SNLE, je suis responsable devant l'amiral de la bonne préparation du sous-marin à sa mission. Cette responsabilité inclut deux aspects : le matériel et l'humain, c'est-à-dire le bateau et son équipage. Le volet océanique de la dissuasion et son organisation impliquent des aspects spécifiques à cette préparation opérationnelle.

De quelle manière s'organise l'entraînement des sous-mariniens ?

Tandis que l'un de nos quatre SNLE est en arrêt de longue durée pour maintenance majeure, les autres sont dans le cycle opérationnel, armés en alternance par deux équipages : un bleu et un rouge. Cela nous permet d'obtenir le meilleur taux de disponibilité opérationnelle. L'entraînement d'un équipage se réalise pour l'essentiel à terre sur des simulateurs, pendant que l'autre est en patrouille. Autant que possible, une phase d'entraînement sera menée à la mer, pour parachever l'entraînement dans les domaines de la conduite du porteur, de la sécurité (incendie, entrée d'eau...) et

des opérations (confrontation à des forces aéronavales et à un SNA). Elle commence si possible peu après le retour, afin de permettre au nouvel équipage de prendre en main et de « s'approprier » le sous-marin. La part de l'entraînement simulé par rapport à celui conduit à la mer est donc très importante. Cela explique que nous ayons de nombreux simulateurs, qui couvrent à peu près tous les domaines mis en œuvre à bord du sous-marin : conduite du sous-marin, conduite du réacteur nucléaire et de la propulsion, mise en œuvre du système d'armes de dissuasion...

Pouvez-vous nous préciser vos attentes en termes d'entraînement des équipages ?

À chaque cycle, période qui va de l'entraînement à terre à la patrouille opérationnelle et même jusqu'aux permissions finales, entre un quart et un tiers de l'équipage est renouvelé. L'entraînement a donc pour mission répétée de vérifier la maîtrise des fondamentaux individuels et leur solidité face à toutes les situations qui pourraient être rencontrées, tout en insistant sur la nécessité du travail en équipe.

Quelles sont vos exigences en termes d'endurance et d'autonomie du SNLE ?

Le principe d'endurance et d'autonomie du SNLE est un point essentiel qui commence dès la formation, se construit au long de l'entraînement et se parachève à la mer. Le SNLE en patrouille doit être capable, pour conserver une discrétion maximale, de rester en plongée en totale autonomie durant 90 jours. C'est le contrat qui est fixé par Alfoست au commandant et à son équipage et donc porté en amont

par l'escadrille des SNLE. Le sous-marin doit être en autonomie absolue car toute émission radioélectrique est une indiscrétion. Sauf cas de force majeure, il n'émet donc pas de message vers la terre pendant la totalité de la patrouille. C'est une exigence très importante d'un point de vue matériel, qui requiert fiabilité, redondances et rechanges. Elle repose aussi sur la capacité des sous-mariniens à faire face seuls aux avaries rencontrées et à maintenir l'ensemble des capacités opérationnelles.

MT Julien, maître de central



© MN

« Engagé en juin 2004 comme matelot, un BEP Maintenance en poche, j'ai suivi une formation générale sur le SNLE et le pilotage pour rejoindre *L'Inflexible* en première affectation comme pilote et torpilleur. Après

un BAT Missilier, qui m'a permis d'accéder au Système d'arme de dissuasion (SAD), et un BS MEARM, je suis devenu maître de central sur *Le Terrible* et *Le Téméraire*. Le maître de central est, à bord, le conseiller direct de l'officier chef du quart et du commandant à la mer car garant de la sécurité plongée et classique du sous-marin. Chef de secteur, il manage et forme son équipe composée du TSP (mécanicien/électricien) et du pilote pour veiller à la bonne exécution des ordres d'évolution du sous-marin dans les trois dimensions. Je suis désormais tuteur sécurité plongée au sein de la division entraînement de l'escadrille des SNLE. »



2

Questions à

CC Cyril, chef de la division RH de l'escadrille des SNLE



Le CC Cyril et son équipe.

Quel est votre rôle quand le SNLE est à la mer ?

Notre premier rôle est de respecter la confiance que les marins et leurs proches placent dans le bureau d'accompagnement et conseils aux familles (BACF). Chaque famille reçoit un guide présentant toutes les informations, ainsi que les points de contact pendant la patrouille. Nous disposons

d'une astreinte qui est opérationnelle 7 jours sur 7 pour répondre aux questions. La cellule suit quotidiennement les situations particulières, telles que les naissances ou les résultats d'examens scolaires, ainsi que les imprévus. Notre rôle est d'épauler, écouter, conseiller.

Comment intervenez-vous auprès des familles qui vous envoient les «famili» ?

Le «famili» est un message de 40 mots que les marins, qui le souhaitent, reçoivent chaque semaine. Nous accompagnons les familles des sous-mariniers dans sa rédaction. Notre rôle est de comprendre le «famili» en se mettant, en quelque sorte, à la place du marin avant de l'envoyer au SNLE à la mer. Ce message participe au bien-être du marin et *in fine* au bon déroulement de la mission.

192 - FRANCOIS - 028
JOYEUX ANNIVERSAIRE MON AMOUR -
ROMAIN FAIT DE LA PELLEUSE AVEC
SON PARRAIN, DU TRACTEUR AVEC
GRAND-PERE, HEUREUX COMME UN
PRINCE - ALICE DESSINE SUR LES MURS -
QUELLE ARTISTE - TU LUI MANQUES
BEAUCOUP - BONNE-MAMAN LES TROUVE
TRES SAGES - JTM - TNM

3

1 Formation sur simulateur à l'escadrille des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins.

2 Un mécanicien d'armes, missilier, effectue sa ronde en soute missile durant une période d'entraînement à la mer.

3 Exemple de famili.

4 Personnel de quart en passerelle avant l'accostage. Période d'entraînement à la mer.



4

Entretien technique et soutien opérationnel - Moyens de sûreté dans nos approches

Les moyens concourant à la mise en œuvre de la dissuasion

Le succès de la mission exige un entretien de qualité des installations, afin de pouvoir ensuite durer à la mer. Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre (SSF et Naval Group) s'y emploient en période d'entretien. Le commandant adjoint navire de l'équipage veille, quant à lui, à la coordination des travaux, sous la responsabilité du commandant du SNLE, la base opérationnelle de l'île Longue apportant l'indispensable soutien logistique et opérationnel.

Après son appareillage, le SNLE n'est pas dans son élément tant qu'il navigue en surface, il est alors davantage vulnérable. Il a besoin de moyens extérieurs pour assurer sa sécurité et sa protection (vedettes, hélicoptères, surveillance à terre) jusqu'à la sortie du goulet, où un escorteur d'accompagnement (ESAC) prend la suite.

Ce dispositif est complété par des moyens navals et aériens chargés de surveiller nos approches et de s'assurer de l'absence d'intrus. L'ensemble opère sous la responsabilité de l'amiral commandant le théâtre Atlantique, qui exerce le contrôle opérationnel de l'ensemble des moyens et du SNLE jusqu'à son départ en patrouille, l'amiral commandant la Force océanique stratégique (Alfost) prenant ensuite le relais. ●



© M. BRÉBEL/MN



© T. WALLET/MN

Focus : Le maintien en condition opérationnelle

CC Erwann, commandant adjoint navire du SNLE *Le Triomphant* (équipage bleu)



© DR

Comment concevez-vous votre rôle à bord, en particulier en période d'entretien à terre (IE) ?

Le but d'un commandant adjoint navire est de garantir au commandant du SNLE un haut niveau de disponibilité des installations afin d'assurer la posture de dissuasion. Il convient de distinguer

trois grandes phases du maintien en condition opérationnelle des SNLE : la période d'entretien au bassin ou à quai, qui permet la réalisation des travaux préventifs et correctifs, la période de

disponibilité à quai, qui permet de préparer le sous-marin pour un prochain départ en mer, et la patrouille opérationnelle.

La période d'indisponibilité pour entretien (IE) est un véritable défi industriel et technique. Un SNLE, c'est un million de pièces, un système militaire d'une incroyable complexité où de nombreux acteurs travaillent quotidiennement sur des installations de haute technicité. Durant l'IE, le visage du sous-marin change jour après jour, avec pour finalité la réalisation de plus de 6 000 lignes de travaux en seulement 7 semaines. La réussite de ce challenge est un vrai travail d'équipe, principalement constituée par le tandem équipage-industriel, et dont l'indispensable soutien technique est assuré par l'île Longue, l'escadrille des SNLE (ESNLE) et le Service de soutien de la flotte (SSF).

M. Bernard, Naval Group, directeur de programme MCO SNLE

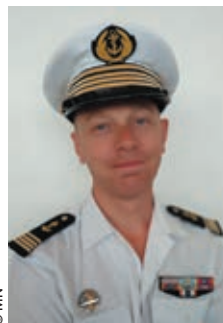
«Comme responsable du programme MCO SNLE au sein de Naval Group, mon travail consiste, en tant que maître d'œuvre, à garantir la bonne réalisation des prestations d'atelier, de chantier, d'ingénierie et de supply chain confiées à Naval Group dans le cadre du contrat d'entretien courant des SNLE. L'objectif final étant de rendre à la Marine, à l'échéance prévue, un bâtiment disponible avec des équipements aptes à durer à la mer. Pour y parvenir, nous travaillons en étroite collaboration avec le SSF, notre maîtrise d'ouvrage et les équipages, qui conduisent les installations à la mer.»

ICA Philippe, SSF Brest, responsable d'opération Fost

«Mon travail est de tout mettre en œuvre pour garantir la disponibilité technique du sous-marin. Cela passe par une planification jusqu'à plusieurs années à l'avance et une réactivité au quotidien pour le bon déroulement des chantiers en cours. Quoiqu'il arrive nous devons, avec l'industriel, rendre les SNLE disponibles dans les délais prévus.»

Témoignages

CC Thibault, commandant adjoint opérations de la frégate multi-missions (FREMM) *Aquitaine*



Quel est le rôle de la FREMM, en matière de sûreté anti-sous-marine dans nos approches ?

Les frégates brestoises sont principalement à vocation anti-sous-marine et ont comme mission première d'assurer la sûreté dans nos approches maritimes. Ces approches ont une importance capitale pour la mise en œuvre de nos SNLE car elles constituent leurs zones d'entraînement, de départ et de retour de patrouille. Il s'agit donc de disposer des moyens nécessaires pour contrôler cet espace et d'être en mesure d'y garantir l'absence de tout intrus, sous et au-dessus de la surface. Pour la réalisation de cette mission, le couple FREMM et *Caiman* joue un rôle de premier rang en démontrant d'excellentes performances en lutte anti-sous-marine.

© MN

Comment agissez-vous, concrètement, pour garantir que la zone est sûre ?

La FREMM et son *Caiman Marine* agissent en coordination et en complément des autres moyens.

Le dispositif de lutte anti-sous-marine (ASM) permettant de garantir l'invulnérabilité de nos SNLE comprend des frégates, des avions de patrouille maritime (ATL2) et des SNA. Au niveau tactique, il est commandé depuis la FREMM, chargée de coordonner sur zone l'opération. En conduite, les officiers de lutte anti-sous-marine font manœuvrer la force pour débusquer un éventuel intrus et contraindre sa liberté de manœuvre.

CC Julien Dubs, commandant du patrouilleur de haute mer (PHM) *LV Le Henaff* jusqu'à l'été 2018



Comment concevez-vous ce rôle d'escorte d'un SNLE ?

À bord du patrouilleur de haute mer (PHM) chargé de l'escorte, le mot «SNLE» n'est pas employé. Nous lui préférons le terme «d'unité précieuse» (UP), illustrant ainsi l'importance stratégique de cette mission. En surface, l'UP n'est pas dans son élément de prédilection, qui reste la plongée en eau profonde. Elle est donc entourée de nombreuses unités qui constituent une véritable bulle de protection. L'escorte opère en protecteur du SNLE, pour parer les menaces venant de la mer ou des airs. Il peut aussi être amené à jouer un rôle de coordinateur pour l'ensemble du dispositif déployé

© F. LEDOUX/SIRPA

autour du SNLE. En somme, il s'agit d'assumer le rôle de «garde du corps» du sous-marin.

Comment sensibilisez-vous l'équipage à l'importance de cette mission d'escorte ?

Lors de la participation à ces opérations, l'équipage du PHM contribue directement à la mise en œuvre de la dissuasion. Cet engagement, particulièrement concret, dans l'une des cinq fonctions stratégiques, est un moteur pour l'investissement de l'équipage. Si les missions peuvent se ressembler, elles ne sont pourtant jamais identiques. Les conditions météorologiques, la situation tactique, le trafic maritime au large, l'enchaînement des activités, ne sont jamais les mêmes. L'équipage doit donc être stimulé pour maintenir le haut niveau de savoir-faire dans la fonction d'escorte d'accompagnement (ESAC). L'équipage est d'autant plus conscient de sa mission que l'activité militaire accrue en Atlantique impose un engagement total de nos marins.



© F. DUPLOUICH/MN

Questions à

CV Didier Daoulas, commandant le port base des SNLE de l'île Longue



© DR

Quel est le rôle de la base opérationnelle dans le maintien de la permanence à la mer ?

La base opérationnelle de l'île Longue, port-base des SNLE, fait partie intégrante du système de combat de la Fost. Notre mission est de mettre à disposition un SNLE, avec sa dotation de missiles nucléaires, toutes les 7 semaines. Nous remplissons cet objectif avec les 2 500 acteurs étatiques, industriels et militaires du site.

Quelles sont les fonctions essentielles de la base de l'île Longue ?

L'île Longue doit garantir deux fonctions industrielles principales : l'entretien des SNLE, de leur chaufferie nucléaire et de leur système d'armes, ainsi que la constitution et la délivrance des missiles balistiques. Elle assure également quatre fonctions régaliennes : la protection défense, la coordination d'environ 25 000 activités annuelles, la maîtrise des risques et le soutien de l'homme.

Quelles évolutions pour le futur ?

La base s'est continuellement adaptée aux évolutions des SNLE et des systèmes d'armes. À titre d'exemple, les bassins ont été rallongés d'une vingtaine de mètres pour accueillir les SNLE type *Le Triomphant*. Dans la décennie 2030, nous devons accueillir la troisième génération de SNLE. Un travail de rénovation est déjà en cours. Il concerne les installations stratégiques et industrielles mais aussi les installations tertiaires. L'île Longue fêtera ses 50 ans en 2020 !

1 La frégate
multi-missions
Aquitaine.

2 Sous-marin
nucléaire d'attaque en
surface.

3 Sortie du goulet
de Brest du
patrouilleur
de haute mer
LV Le Henaff.

Un SNLE en patrouille

La dissuasion en action

En patrouille, le SNLE est en opérations en permanence, ce qui implique une vigilance de tous les instants. Il doit rester indétectable et doit, pour cela, compter sur ses propres capteurs et l'analyse des informations tactiques qui lui sont envoyées. En patrouille, le SNLE est seul et

n'a pas d'alliés.

Il doit être prêt à exécuter l'ordre présidentiel, ce qui implique une disponibilité du système d'armes de dissuasion et une capacité à recevoir les ordres et directives de la terre. Cette exigence fait partie du quotidien des sous-marinières, mais aussi des marins des centres de transmissions dédiés (CTM). ●

© FJ.-P. PONS/MN



Témoignage

«Une patrouille de SNLE: une aventure humaine, technique et opérationnelle», par un ancien commandant de SNLE

En quoi consiste une patrouille de SNLE ? Quels en sont les enjeux ? Comment se prépare-t-elle et, surtout, comment se conduit-elle à la mer ?

Certains s'imaginent peut-être une mission routinière, alors qu'il s'agit bel et bien d'une aventure humaine, technique et opérationnelle extraordinaire. Pour le commun des mortels, cela reste quelque chose de mystérieux : que font ces sous-marinières sous l'eau pendant plusieurs mois ? Parfois, règne chez nos compatriotes une confusion entre deux exigences, mise en œuvre des armes et mise en œuvre de la dissuasion. L'une est du domaine du savoir-faire «être en mesure de...», l'autre exige une activité soutenue au quotidien, car la conduite d'une unité aussi complexe qu'un SNLE, représente un formidable défi technique et humain.

La préparation commence bien en amont, plusieurs mois avant le départ en patrouille. Elle couvre l'ensemble des domaines qui permettront au sous-marin de durer à la mer et de faire face à tout imprévu. Chacun à bord le sait bien : en patrouille, le SNLE est en opérations H24, ce qui implique excellence et professionnalisme de tous les instants. L'entraînement, à terre comme en mer, est indispensable car, à chaque cycle, entre un tiers et un quart de l'équipage est renouvelé. Être en mesure de réagir à une avarie, conduire les installations en mode dégradé, faire face à une situation opérationnelle complexe, tels en sont les principaux attendus. Cette préparation opérationnelle et technique est aussi humaine :

visite médicale approfondie pour s'assurer du bon état de santé de chacun, lien avec les familles qui enverront chaque semaine les fameux «familis», 40 mots, pas un de plus, auxquels le marin ne pourra pas répondre. Enfin, le jour de l'appareillage arrive, le SNLE s'ébranle tenu par plusieurs remorqueurs avant d'embouquer le goulet, escorté par des vedettes de gendarmerie et des fusiliers marins et protégé par un dispositif terrestre. En surface et dans ces passages resserrés, le sous-marin est davantage vulnérable, il a alors besoin de moyens extérieurs pour assurer sa protection. Un bâtiment, patrouilleur de haute mer ou frégate anti-sous-marine, est chargé de l'escorter jusqu'au large avant que le sous-marin ne se dilue dans l'immensité des océans. Sauf urgence, il ne donnera plus de nouvelle pendant près de deux mois et demi.

Pour le commandant, il s'agit, tout au long de la patrouille d'assurer, sans soutien extérieur, la disponibilité des installations, à commencer par le système d'armes de dissuasion, ce qui exige notamment une navigation précise. Pour réaliser sa mission, il doit aussi être capable de recevoir des consignes de son contrôleur opérationnel ou les ordres présidentiels. Enfin, il doit rester en permanence invulnérable c'est-à-dire indétectable. Cet impératif amène le commandant à anticiper au maximum. Que feront, par exemple, ces nombreux bâtiments qui participent à un grand exercice OTAN ? Iront-ils en escale ou rentreront-ils à leur port

base ? La prudence commande de prévoir plusieurs hypothèses car les changements de programme sont fréquents. Il faut aussi éviter les comportements répétitifs pour ne pas donner d'indice de présence.

Régulièrement, et sans préavis, un exercice de lancement simulé est organisé sur ordre des autorités à terre. Chacun rallie alors son poste de combat pour y dérouler les actions prévues. Disponibilité, invulnérabilité, sûreté des transmissions et précision de la navigation, tels sont les paramètres de l'équation que le commandant doit résoudre, et tout cela, dans la durée.

Je me souviendrai toujours de ce jeune matelot, volontaire, chargé du tri et du compactage des déchets qui faisait son travail avec enthousiasme et application. Au bout d'une quarantaine de jours, il me demanda «commandant, quand cela va-t-il s'arrêter ?». Derrière cette question naïve, il touchait du doigt les exigences de la permanence, une mission qui ne s'arrête jamais. Durer à la mer est à la fois une nécessité et un véritable défi en l'absence de soutien extérieur quand on sait qu'un SNLE compte quelques 70 000 équipements différents.

Tous ceux qui ont vécu une patrouille de SNLE en retirent une grande fierté, celle d'avoir contribué à la permanence à la mer de la dissuasion, facteur de puissance et d'indépendance stratégique mais aussi celle d'avoir vécu en équipage une véritable aventure humaine, coupée du monde.



1 **Veilleurs sonars** et opérateurs tactiques au central opérations d'un SNLE.

2 **Antennes** du centre de transmission de Rosnay.

3 **Mancœuvres** à l'appareillage en passerelle d'un SNLE.

© MN

© FU.-P. PONS/MN

© MN

Questions à

CF Jean-Philippe Anché
commandant du centre
de transmissions marine (CTM)
de Rosnay



Quel est votre rôle comme commandant ?

Ma mission est d'être capable de transmettre à tout moment l'ordre présidentiel vers le SNLE assurant la permanence de la dissuasion à la mer. Au quotidien, nous émettons tous les ordres et les informations nécessaires à la conduite

des missions des SNLE et des SNA, après leur préparation et leur mise en forme par le Centre opérationnel des forces sous-marines (CENTOPS) à Brest. Nous nous entraînons régulièrement à transmettre en totale autonomie et même sous menace.

Quelles exigences en terme de disponibilité ?

Quelle qu'en soit la nature, que ce soit pour une maintenance, un accident, un problème technique ou un aléa météorologique, leur rétablissement rapide est une priorité. La formation, le dimensionnement et le rythme des équipes de service sur le CTM sont liés à ce besoin. Il nous faut disposer en permanence sur le site du personnel capable d'assurer une intervention immédiate permettant d'émettre dans les plus brefs délais.

Focus Le SNLE en patrouille

CF Ludovic, chef du bureau (N5)
de la division opérations des forces
sous-marines



En quoi consiste le contrôle opérationnel d'un SNLE en patrouille ?

Le Centre opérationnel des forces sous-marines (CENTOPS FSM) permet à Alfostr d'assurer sa responsabilité d'unique contrôleur opérationnel des sous-marins français. En pratique, la mission des marins est de fournir au commandant du SNLE en mer toutes les informations dont il a besoin pour conduire sa patrouille, sans jamais mettre en cause sa sécurité ni sa discrétion.

En quoi ce travail est-il spécifique ?

La complexité et l'exigence de ce métier résident dans le fait que le commandant du SNLE dispose d'une immense liberté de manœuvre, qu'il ne peut ni poser de question, ni demander de l'aide sans compromettre sa mission. Il faut donc lui fournir les informations dont il a besoin sans connaître sa position. D'où une somme importante de données à traiter dans tous les domaines (météo, renseignement...). Il appartient au CENTOPS FSM de les trier, les vérifier, les synthétiser et de les mettre en forme pour les transmettre au SNLE via les CTM. Pour assurer un contrôle opérationnel efficace, il faut en permanence se mettre à la place du SNLE en patrouille.

LES ACTEURS OPÉRATIONNELS DE LA DISSUASION OCÉANIQUE






La mise en œuvre de la composante océanique de la dissuasion mobilise, au sein de la Marine et plus largement au sein de la Défense, de nombreux acteurs qui accomplissent des missions variées : soutien opérationnel à l'île Longue, sûreté des transmissions, protection des SNLE en surface, sûreté de zone dans nos approches, sécurisation des fonds, missions hydrographiques, recueil de renseignements...

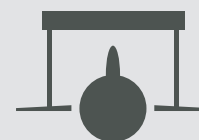
L'ordre de tir est envoyé directement du président de la République vers le SNLE à la mer par des moyens sûrs et redondants.

Le commandement opérationnel (OPCOM) est exercé par le CEMA.

ALFOST exerce le contrôle opérationnel des SNLE lorsqu'ils sont en patrouille.

CECLANT assure le contrôle opérationnel des SNLE lorsqu'ils sont dans nos approches.

-  Commandement et transmissions
-  Protection
-  Sûreté
-  Connaissance anticipation, recueil de renseignements
-  Soutien opérationnel



BASE OPÉRATIONNELLE DE L'ÎLE LONGUE
• Soutien opérationnel



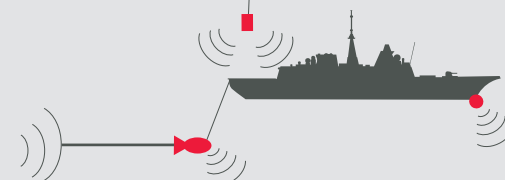
**BÂTIMENTS
HYDROGRAPHIQUES**
• Connaissances
hydrographiques



SATELLITE
• Recueil de renseignements



**CAÏMAN MARINE
FRÉGATES MULTI-MISSIONS**
• Sûreté





COM BREST

• Centre de contrôle opérationnel des moyens aéronavals en Atlantique et des SNLE dans nos approches



COFOST

• Centre opérationnel de contrôle des SNLE en patrouille



CENTRES DE TRANSMISSIONS DÉDIÉS

• Sûreté, résilience



GENDARMERIE MARITIME

• Protection rapprochée



FUSILIERS MARINS

• Protection rapprochée



HÉLICOPTÈRES

• Surveillance des approches



CHASSEURS DE MINES

• Sécurisation des fonds



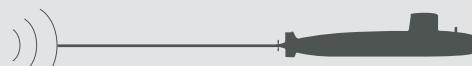
PATROILLEURS DE HAUTE MER

• Escorteur d'accompagnement



ATLANTIQUE 2

• Sûreté



SOUS-MARINS NUCLÉAIRES D'ATTAQUE - SNA

• Sûreté



SNLE

«Au salon Euronaval se dessine l'avenir des marines militaires»

CV (R) Hugues du Plessis d'Argentré

Directeur général d'Euronaval

Du 23 au 26 octobre se tiendra l'édition 2018 du salon Euronaval sur le site de Paris-Le Bourget. Ce salon bisannuel, organisé par le Groupement des industries de construction et activités navales (GICAN), réunit les décideurs des marines et de l'industrie navale du monde entier pour présenter les innovations technologiques dans les domaines de la défense, de la sécurité et de la sûreté maritime. L'événement, qui fête cette année ses 50 ans d'existence, est devenu au fil du temps le rendez-vous naval de référence à l'échelle mondiale.



Le CV (R) Hugues du Plessis d'Argentré.

COLS BLEUS : Vous avez dirigé le GICAN pendant 3 ans. Pouvez-vous nous décrire son rôle au sein de la communauté des industriels de défense ?

HUGUES DU PLESSIS D'ARGENTRÉ :

Le GICAN – Groupement des industries de construction et activités navales – est un syndicat professionnel français qui regroupe et fédère l'ensemble des entreprises françaises impliquées dans la construction, la conception, l'entretien et la réparation des navires civils et militaires, ainsi que des installations maritimes : plateforme, éolienne, hydrolienne... Le GICAN est l'interlocuteur principal et privilégié du gouvernement et des institutions françaises et européennes sur les sujets de l'industrie navale. Il représente près de 200 entreprises françaises ou installées en France, des grands groupes industriels (Naval Group, Thales, Airbus...) aux entreprises de taille intermédiaire (ECA Group, iXblue...), en passant par les petites et moyennes entreprises qui représentent plus de 75 % de la filière navale.

Le GICAN a pour mission de défendre les intérêts de l'industrie navale et maritime française, de promouvoir l'expertise technologique et industrielle maritime française et de soutenir le développement harmonieux et la compétitivité de la filière. Il organise tous les deux ans Euromaritime et Euronaval (voir encadré).

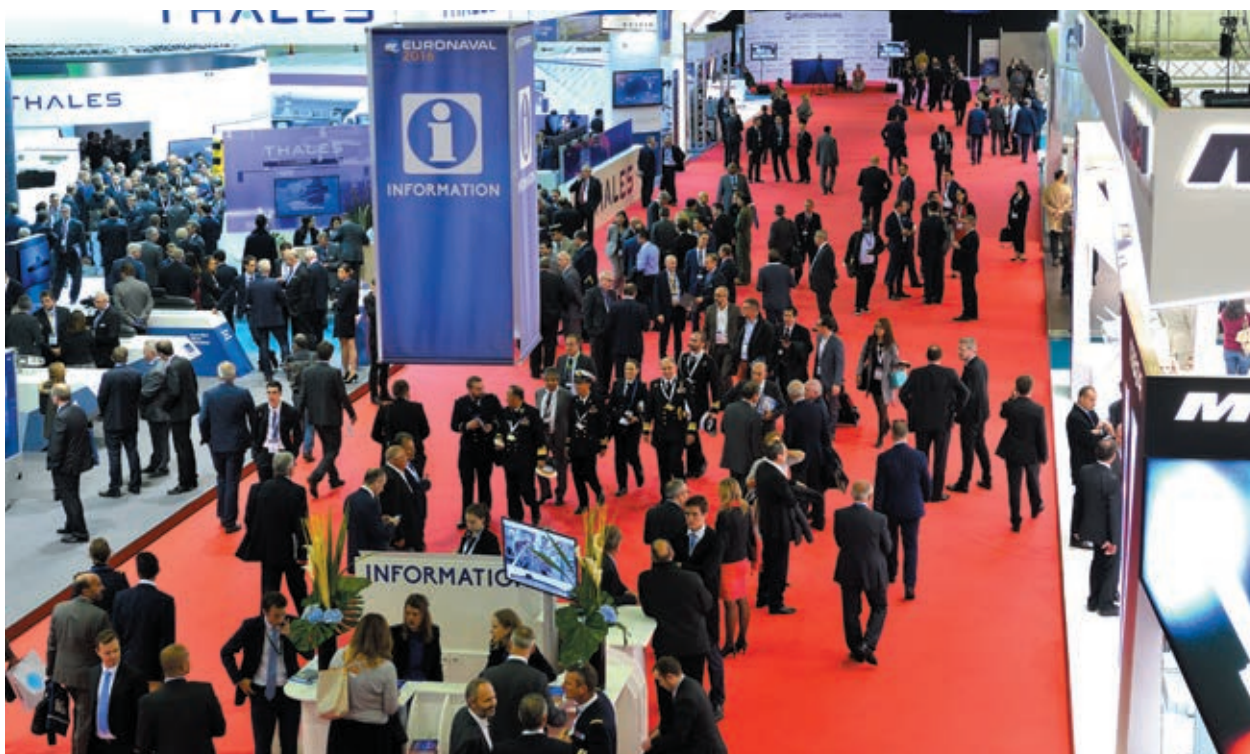
C. B. : Quel est l'objectif du salon Euronaval ? À qui s'adresse-t-il ?

H. D'A. : Euronaval s'inscrit dans une programmation biennale et mondiale d'une dizaine de salons internationaux dédiés entièrement ou partiellement au secteur naval de défense. Il en est le leader et a la particularité de ne pas être multi-domaines (terre, air, sécurité...), ne traitant que du domaine naval. Euronaval s'adresse avant tout aux prescripteurs et décideurs des marines militaires de l'ensemble des pays disposant d'une façade maritime sur tous les continents du monde. Plus d'une centaine de pays envoient à Euronaval une ou plusieurs délégations professionnelles, bien souvent conduites par le chef d'état-major de leur marine. Ces délégations officielles viennent sur le salon pour rencontrer les principaux industriels du secteur, découvrir les innovations dans le domaine du naval de défense et ainsi préparer l'avenir, la modernisation ou le renouvellement de leur marine.

Euronaval attire également énormément de visiteurs officiels et privés, marins, politiques, industriels ou institutionnels qui y trouvent l'occasion d'échanger et de rencontrer les constructeurs et équipementiers des navires, sous-marins, drones, hélicoptères, avions, missiles...

Au salon Euronaval se dessine l'avenir des marines militaires.

Les allées du salon lors de l'édition 2016.



© THIERRY NECTOUX

C. B. : Quelles sont les évolutions ou particularités prévues cette année ?

H. D'A. : Cette année, nous savons déjà que nous aurons plus d'exposants qu'en 2016. Toutes les innovations majeures du secteur naval seront présentées aux délégations officielles et aux visiteurs. Nous accueillerons également pour la première fois sur notre nouvel espace « SEAnnovation » une trentaine de start-up françaises et étrangères. Par ailleurs, un « Navire des métiers » présentera les formations et les métiers de la construction navale et devrait recevoir la visite de très nombreux jeunes et étudiants. Enfin, nous organiserons pour la première fois le lundi 22 octobre, veille du salon, à la Maison de la Chimie à Paris, une conférence internationale qui verra intervenir de grandes personnalités du domaine naval et en particulier l'amiral Christophe Prazuck, chef d'état-major de la Marine nationale.

C. B. : Vous fêtez les 50 ans d'Euronaval. Que prévoyez-vous pour marquer cet anniversaire ?

H. D'A. : Avec ces 50 bougies, Euronaval, qui est le plus ancien salon naval, souhaite mettre en avant un demi-siècle d'innovations au service de la paix. Nous préparons une grande fresque rétrospective qui illustrera les grandes ruptures technologiques qui ont marqué ces cinquante dernières années... Pour animer et marquer cet anniversaire, nous prévoyons chaque jour sur le salon un événement convivial.

Par ailleurs, une grande soirée de gala sera donnée dans les magnifiques salons de l'Hôtel de ville de Paris. Elle viendra marquer dignement notre jubilé.

C. B. : Comment êtes-vous en mesure d'estimer les retombées d'un tel événement ?

H. D'A. : Il est très difficile d'estimer l'impact d'un salon de défense. Les échanges et les relations privilégiées qui s'y nouent restent le plus souvent confidentiels. Il se passe beaucoup de choses sur Euronaval en une semaine. Si les retombées industrielles et économiques sont souvent les plus visibles et les plus médiatisées, il faut cependant garder à l'esprit l'importance des échanges et des rencontres formelles et informelles qui ont lieu dans les allées et sur les stands du salon. Aux bénéfices économiques quantifiables, il faut donc ajouter l'importance des retombées politiques et diplomatiques,

moins décelables et cependant essentielles. Notre meilleur indicateur de la qualité des retombées économiques, industrielles, politiques et diplomatiques, c'est le taux de reconduction des inscriptions et des visites d'un salon sur l'autre.

Nous avons ainsi la certitude qu'Euronaval est un événement incontournable au service des industries navales et des marines militaires. Pour terminer cet entretien je voudrais inviter les marins et les lecteurs de *Cols Bleus* qui s'intéressent à la construction navale et au futur technologique des bâtiments, des sous-marins et des aéronefs de notre Marine nationale, à visiter Euronaval 2018, du 23 au 26 octobre à Paris-Le Bourget. L'entrée est gratuite. L'inscription se fait sur le site www.euronaval.fr ●

PROPOS RECUEILLIS PAR LA RÉDACTION



Simulation sur écrans de veille.

© THIERRY NECTOUX

À VENIR: les salons du GICAN

• **EURONAVAL**, en partenariat avec le ministère des Armées, la DGA et la Marine nationale, le salon leader mondial du naval de défense. Du 23 au 26 octobre 2018 à Paris - Le Bourget.

• **EUROMARITIME**, en partenariat avec le magazine *Le Marin* du groupe Ouest-France, le salon professionnel de la « croissance bleue » centré sur l'industrie maritime civile. La prochaine édition se tiendra du 4 au 6 février 2020 à Marseille.

PEINTRES OFFICIELS DE LA MARINE

Un « Maître » à bord du Cassard

La frégate antiaérienne *Cassard* vient d'achever l'une de ses dernières navigations. En avril dernier, elle est partie depuis Toulon pour une mission de quatre mois en Méditerranée orientale. Avant d'appareiller, elle a accueilli à bord le peintre Éric Bari ⚓. Ce peintre officiel de la Marine depuis quinze ans est aussi peintre de l'armée de Terre et de l'armée de l'Air.

« **C**es frégates ont une âme. Elles existent depuis la fin des années 80 et sont chargées d'histoire puisqu'elles ont participé à toutes les opérations majeures de la France, souvent

au sein du groupe aéronaval avec le porte-avions », explique le CV Guillaume Delaroche, commandant du *Cassard*. Pour lui, il était important d'accueillir un artiste de l'armée pour immortaliser les derniers moments de la frégate. C'est donc avec son chevalet et ses pinceaux qu'Éric Bari ⚓ a embarqué à bord du *Cassard*. Il a également emporté dans ses bagages ses galons de peintre officiel. La tradition des peintres officiels de la Marine (POM) perdure depuis le XVII^e siècle. Avant la photographie, ils étaient utiles pour rendre compte de ce que les marins voyaient : les paysages, les rencontres, mais surtout les faits opérationnels, les batailles navales. En France, ils sont une quarantaine de titulaires, parmi lesquels Titouan Lamazou ⚓ ou Yann Arthus-Bertrand ⚓. Pour devenir POM, les peintres doivent passer le concours du Salon de la Marine qui a lieu tous les deux ans à Paris.

DES PEINTRES OFFICIERS

« Si notre nom est retenu, il est transmis au chef d'état-major de la Marine, qui va lui-

même le proposer au ministre des Armées », explique Éric Bari. Pas de rétribution pour ces artistes mais quelques fins privilèges : recevoir l'appellation de « maître », signer ses toiles de l'ancre marine et pouvoir

embarquer sur demande à bord des navires militaires. Et l'armée leur fait une confiance « absolue », comme nous le confie le commandant du *Cassard* : « Les POM sont un corps qu'on accepte volontiers sur tous les



© ERIC BARI ⚓

« Association d'idées et de formes. La paire peut se regarder dans l'ensemble ou image par image. »



«Parallèle entre la salle des machines et l'atelier du peintre. Composition abstraite où tout s'imbrique et se répond. C'est un jeu de formes et de nuances en clair obscur. On découvre les objets au fur et à mesure que l'œil se pose. Mêmes matières métalliques – mêmes huiles et essences qui suintent – mêmes compositions cahotiques où tout est malgré tout à sa place, indispensable et fonctionnel. Sensation mystérieuse. Les éléments de ces endroits sont là, points de départ au mouvement et à l'aventure...»

© ERIC BARI ↓

bateaux. Ils nous aident à faire connaître notre activité en dehors de la Marine. Ils sont des marins et des officiers à part entière.»

À bord du *Cassard*, le peintre est totalement libre. Quand il ne flâne pas de service en service pour croquer les militaires en action, il investit la salle des machines : le lieu du *Cassard* qui l'inspire le plus en cette occasion. Il y passera plusieurs heures, dans une chaleur étouffante.

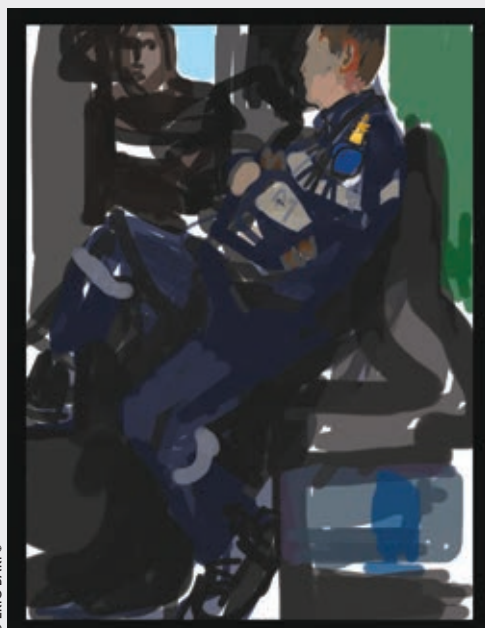
À bord, le POM est accueilli comme un invité de marque par les marins de l'équipage. «Aujourd'hui encore, les POM sont des visiteurs très importants car ils sont de précieux observateurs de ce que l'on fait et de ce que l'on vit à bord. Le bateau, c'est notre lieu de travail, mais aussi notre lieu de vie pendant des mois. Même nos familles ont du mal à saisir ce qu'il se passe à bord», précise le commandant.

Justement, à bord, peu de moments d'accalmie. Les marins sont toujours en mouvement ou concentrés, peu disposés à prendre la pose devant l'artiste. «Tout bouge tout le temps ici. Le bateau, les gens, les esprits, tout va très vite. Donc là, je suis comme une éponge, comme un enfant de 5 ans, je vais m'imprégner de l'ambiance et essayer ensuite, sur la toile, de la retranscrire. De coucher le quotidien de ces gens-là.»

Éric Bari utilise, en plus de son carnet de croquis, une application de peinture sur smartphone. Un «paint» des temps modernes qui permet de réaliser des aquarelles digitales.

«C'est pratique, on peut superposer des effets de peinture assez rapidement, sans attendre que la peinture sèche, comme avec l'aquarelle par exemple.» Dès le départ de Toulon, Éric Bari a immortalisé, du haut de la passerelle, la scène du largage des aussières.

Les marins, peu habitués à jouer les modèles,



© ERIC BARI ↓



© ERIC BARI ↓

«Dessins pris sur le vif des moments du quotidien, à l'aide de mon smartphone. Cet outil me permet d'être au cœur de l'action tout en m'effaçant. La logistique est facile et rapide et je peux faire un dessin abouti directement en couleurs.»

sont d'abord intimidés. «On est toujours intrigué de voir à quoi on ressemble en peinture. Cela change des photos, c'est original», indique l'un d'entre eux.

MODÈLE MARIN

Même si le navire ne dort jamais et que les marins bougent sans cesse, il existe des moments de répit. Au cours de ces précieux temps de pause, ils sont plus statiques et donc plus disponibles au travail de l'artiste. Le peintre et l'équipage entretiennent une relation de confiance et de respect. «Mon objectif était aussi de rendre hommage à l'équipage et au commandement, en étant à la hauteur de leur engagement militaire et de leur accueil chaleureux et compétent. J'ai essayé de mettre en lumière un lien artistique inhabituel mais réel entre la Marine et l'Art.»

Les marins sont fiers de présenter leur quotidien hors du commun aux civils. Le capitaine d'armes le concède : «Notre métier ne nous permet pas de crier au grand jour ce que l'on fait, tout ce qu'on vit, on est limité dans la communication.»

«Ce qui nous lie entre la Marine et la peinture, c'est la notion d'engagement, ajoute le peintre, l'attitude qu'on peut avoir face à notre sujet. La notion d'aventure et d'incertitude face au résultat. Et aussi avec les traditions. En peinture comme dans la Marine, la tradition nous porte, elle nous donne des points de repères.»

Éric Bari a quitté le navire plus tôt que prévu, car le *Cassard* a été rappelé pour une mission opérationnelle. Le peintre s'est séparé de son chevalet, laissé à bord, mais est reparti avec plusieurs croquis et des centaines de photos qui lui serviront de base pour de futures toiles. ●

MARIE GICQUEL, JOURNALISTE SUR RFI

Publicité

vie des unités

Manche - mer du Nord Le PSP *Cormoran* en mission de police des pêches
Rimpac 2018 Le *Prairial* participe au plus grand exercice interallié du monde

Manche - mer du Nord Le PSP *Cormoran* en mission de police des pêches

Mardi 7 août 2018, au large de Cherbourg, le branle-bas de service public (PSP) *Cormoran*. Il est 07 h 45 et un grand nombre de marins sont déjà réveillés. Pendant que certains montent du pont principal pour prendre leur quart, le commandant arrive en passerelle. Le chef du quart lui rend compte : durant la nuit, un bateau de pêche a été repéré non loin. Malgré une autre mission à accomplir dans la journée, décision est prise d'aller l'inspecter. Le *Cormoran*, avec les deux autres PSP stationnés à Cherbourg, le *Pluvier* et le *Flamant*, prend part à l'action de l'État en mer (AEM) et participe à la posture permanente de sauvegarde maritime. Lors de l'appel, l'officier opérations expose les objectifs du jour : il s'agira notamment de contrôler le bateau de pêche. Une heure plus tard, l'équipage prend contact avec le chalutier afin de connaître les espèces pêchées. Les deux équipages se coordonnent : la visite est fixée à 10 h. Une fois que le PSP s'est suffisamment rapproché du chalutier, leur embarcation légère est mise à l'eau. L'équipe de visite y descend, composée de deux officiers qui se chargeront de vérifier les différents documents du bord et d'un officier marinier qui effectuera les mesures. L'inspection se déroule sans encombre mais l'équipe de visite conserve toujours un contact radio avec l'*Hurricane*, qui reste aux abords du chalut, et la passerelle du PSP. Plus d'une



© A. BRESSON/MN



© A. BRESSON/MN



© A. BRESSON/MN

heure est nécessaire pour effectuer le contrôle du bateau et de sa pêche, puis l'équipe de visite confirme par radio avoir terminé l'inspection : tout est en règle. Elle redescend sur le zodiac, qui s'éloigne. Une fois de retour à bord du *Cormoran*, l'équipe rend compte des

Le 7 août 2018, le PSP *Cormoran* a mené une action de contrôle des pêches.

À bord de l'embarcation légère entre le patrouilleur et le bâtiment de pêche.

À la fin de l'inspection, l'équipe de visite rend compte et se prépare à redescendre à bord de l'embarcation.

résultats de l'inspection au commandant, tandis que sur la plage arrière, les manœuvriers remontent le zodiac. Les PSP œuvrent principalement dans la zone de responsabilité du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord. S'étendant du Mont-Saint-Michel à la frontière belge, soit 870 km de côtes, elle représente un espace maritime particulièrement complexe, parfois rendu dangereux par des conditions météorologiques difficiles, de forts courants marins ou bien des épaves datant des deux conflits mondiaux.

« Dans une zone de trafic aussi dense que la Manche et la mer du Nord, la présence des PSP est indispensable. Cette voie maritime vers les ports importants de l'Europe du Nord, qu'est le détroit du Pas-de-Calais voit en effet passer 700 à 800 bateaux par jour, soit près de 25 % du trafic maritime mondial », rappelle l'EV1 Clément, second du *Cormoran*. Ce trafic rassemble des activités variées : commerce, transport de passagers, pêche, plaisance, activités nautiques, auxquelles participent les grands ports français tels que Le Havre, Dunkerque, Rouen, Calais ou bien Cherbourg. Les missions des PSP sont donc variées, alliant surveillance, lutte antipollution, contrôle des pêches, assistance et sauvetage, et exigeant une vigilance de tous les instants. ●

ASP AUDE BRESSON



© A. BRESSON/MN

RIMPAC 2018**Le Prairial participe au plus grand exercice interallié du monde**

« **C**ompétence, adaptabilité, partenaires », telle est la devise américaine à l'exercice Rim of the Pacific (Rimpac) 2018. Cet événement organisé de juin à août a réuni 25 000 militaires de 25 nations, 42 bâtiments de surface, 5 sous-marins et plus de 200 aéronefs. Pour la première fois cette année, des unités terrestres étaient associées dans le cadre des opérations amphibies de l'exercice. Une opportunité unique pour ces forces internationales qui se sont entraînées pendant plus d'un mois au large d'Hawaï et de la côte sud de la Californie. Rimpac permet aux nations riveraines du Pacifique de mieux se connaître et de développer ensemble leurs savoir-faire en cohérence avec les enjeux maritimes de la zone.



© G. LAMOUR/MN

RENCONTRE MARITIME INTERNATIONALE

La rencontre a débuté à quai par une phase d'une quinzaine de jours, au cours de laquelle se sont déroulés de nombreux briefings, conférences et groupes de travail. Experts et opérateurs des forces armées participantes ont couvert tous les aspects de l'engagement militaire, du volet médical à l'artillerie, de la sécurité de la naviga-

Chef de l'équipe de visite du *Prairial*. Au loin le *HMAS Success*.

Un groupe de bâtiments en évolution tactique avec le *Prairial*.

tion à l'action humanitaire, en passant par le droit des conflits armés ou la préservation de l'environnement. Dans cet esprit, la participation du *Prairial* a permis à son équipage de s'illustrer dans un environnement qui lui est particulièrement familier. Unité déployée chaque année sur des missions longues de coopération internationale et de rayonnement, à la fois en Asie et au large du continent américain, la frégate



© G. LAMOUR/MN

Focus Rim of the Pacific

Lors de sa première édition en 1971, Rim of the Pacific réunissait uniquement les marines des quatre membres fondateurs et alliés naturels des rives du Pacifique : les États-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Depuis le début des années 2000, cet entraî-

nement a pris une ampleur considérable en réunissant tous les deux ans des forces de plus en plus importantes et toujours plus diverses. Ainsi, pour la 26^e édition de cet exercice interallié, 25 nations, dont plusieurs pays européens, se sont retrouvées à Pearl Harbor.

aériennes et sous-marines. Armée d'un équipage de 93 marins, elle a tenu sa place aux côtés des destroyers de première classe et a mené avec eux les nombreux exercices prévus tout au long de la période. Tout ou presque a été abordé : réponse à des crises humanitaires majeures, interopérabilité opérationnelle au-dessus de la surface comme sous la mer, lutte asymétrique face à la piraterie ou aux trafics illicites... Dans cet immense espace maritime à la présence humaine éparse, il en va de la responsabilité collective d'assurer la sécurité de la navigation, la stabilité géopolitique et la sûreté des populations particulièrement exposées au risque climatique. ●

COMMISSAIRE ASPIRANT JAMIE



Accostage du *Prairial* à Pearl Harbor, en face du cuirassé *USS Missouri*.

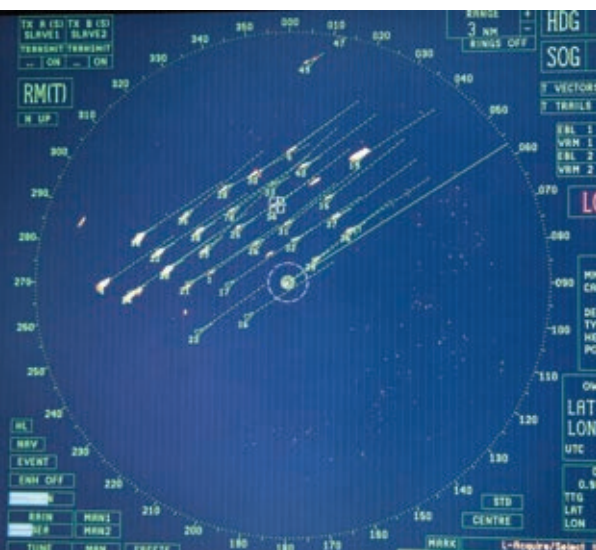
La force maritime de Rimpac 2018 rassemblée le 26 juillet au large d'Hawaï.

de surveillance a en effet développé les capacités nécessaires à l'interopérabilité avec les alliés de la France dans le Pacifique. À ce titre, elle a eu l'honneur de recevoir à son bord en juillet le général de corps d'armée (GCA) Grégoire de Saint-Quentin, sous-chef opérations de l'état-major des armées, ainsi que 20 officiers généraux de plusieurs nations participantes.

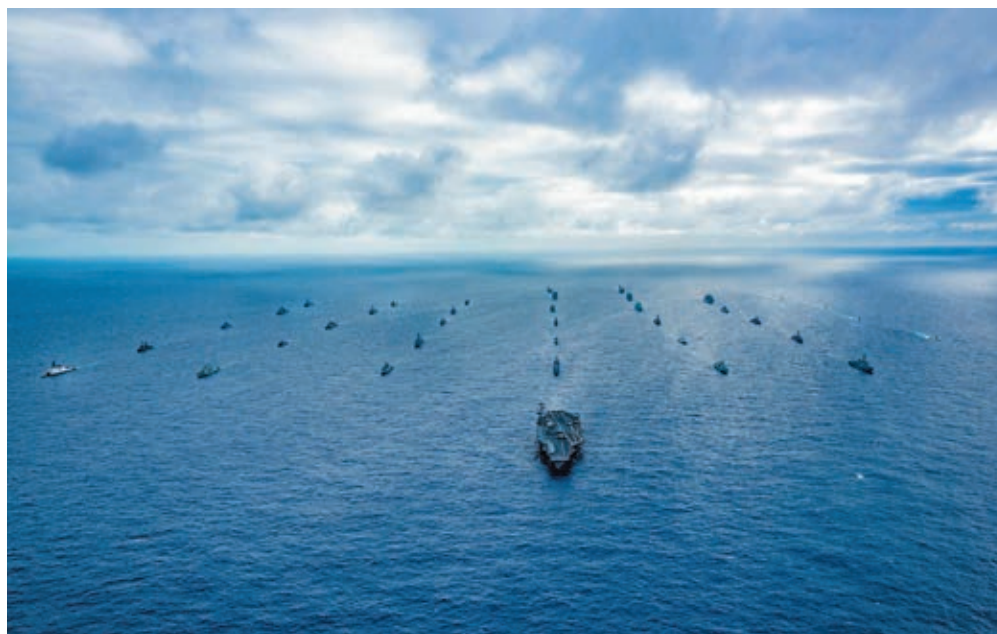
LE PRAIRIAL SUR LE QUI-VIVE

Le 10 juillet 2018, le *Prairial* a rejoint sa Task Force déployée au large des

îles d'Hawaï et composée de trois bâtiments de l'US Navy, d'un navire de l'US Coast Guard et d'un navire philippin. Pendant plus de deux semaines, dans le cadre d'évolutions tactiques quotidiennes, le navire a effectué des tirs multi-calibres, des opérations de visites croisées et trois ravitaillements à la mer. Pour la frégate de surveillance, l'accent a été mis sur la lutte contre la menace asymétrique, l'assistance à la mer et le soutien à une force multinationale luttant contre des menaces de surface,



Radar de navigation en passerelle lors de la dernière évolution tactique regroupant tous les bâtiments de la force.



Officiers spécialisés de la Marine

Pourquoi pas vous ?

Chaque année, la Marine recrute près d'un officier sur deux parmi le vivier des officiers mariniers supérieurs, des officiers mariniers et des équipages de la flotte. En valorisant tout à la fois la motivation, les compétences et l'expérience des marins, cette promotion interne garantit l'excellence du corps des officiers.

EVI ANNE-MARINE GIRE



© M. PRIGENT/MN

SERVIR

Recrutés entre le grade de matelot et celui de major, les candidats OSM ont pour point commun de vouloir exercer des responsabilités de niveau supérieur et de s'impliquer davantage dans la fonction d'expertise et de commandement. Jusqu'au grade de lieutenant de vaisseau, les OSM occupent des postes de spécialistes en phase avec leur cursus de départ : FILORH, FUPRO, COA, EPNUC, NAUTI, MECAN...

Ensuite, il leur est possible d'évoluer vers des fonctions de niveau supérieur,

soit dans leur spécialité d'origine, soit dans le cadre d'une nouvelle filière choisie en fonction d'aspirations personnelles et conforme aux besoins de la Marine.

TROIS VOIES INTERNES VERS LE STATUT D'OFFICIER

Aujourd'hui, les candidats au recrutement OSM peuvent emprunter trois voies internes pour devenir officier : sur concours (OSM concours) et sur dossier (OSC opérations et OSM choix), en fonction de leur âge, de leur expé-

rience, ainsi que de leur ancienneté de service.

Les trois voies de recrutement suivent désormais un calendrier de sélection et d'admission similaire : cette année, les inscriptions seront ouvertes du 1^{er} octobre 2018 au 8 janvier 2019. Les commissions d'admission rendront leur décision finale mi-juin 2019.

ÉVOLUER

Les marins sélectionnés pour devenir OSM suivent une formation initiale à l'École navale. Ils y reçoivent des en-

OSC FILIERE OPERATIONS

• Avoir moins de **30 ans**
ou moins de 27 ans pour la
spécialité COA*



• Pré-sélection sur dossier

* Contrôle des
Opérations Aériennes

OSM CONCOURS

• Avoir moins de **37 ans**



• Être titulaire du
BS depuis 2 ans



• Avoir plus de 8
ans de service



+



• Recrutement sur
épreuves écrites et orales

OSM CHOIX

• Avoir **48 ans maximum**



• Être titulaire
du BS



• Avoir entre 15 et
20 ans de service
selon la spécialité



+



• Pré-sélection sur dossier
et entretien avec un
psychologue puis un jury

TÉMOIGNAGE

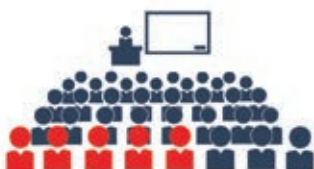
Maître Pierre, élève-
officier à l'École navale



© P. DAILCROIX/MN

« **A**vant même d'entrer dans la Marine, je savais que je voulais devenir météorologiste-océanographe. J'ai donc effectué mon brevet d'aptitude technique et mon brevet supérieur dans ce qui est aujourd'hui la section formation du Centre interarmées de soutien météo-océanographique des forces (CISMF). Ces formations, dispensées à l'École nationale de la météorologie (ENM), m'ont permis d'évoluer au plus près des opérations, sur des bâtiments de la Marine comme le *Cassard* et le *Forbin*, des bases d'aéronautiques navales, et en état-major interarmées (CPCO). Ce sont mes supérieurs qui m'ont conseillé assez rapidement de m'orienter vers le concours OSM. J'y ai vu un tremplin professionnel vers des perspectives d'évolution plus intéressantes. Pendant six mois, j'ai préparé le concours avec le plus grand sérieux. J'ai révisé les écrits en m'appuyant sur la revue d'études. Ensuite, j'ai eu la chance de m'exercer pour les oraux avec mon commandant d'unité et le précieux soutien d'un ancien commandant du Centre d'expertise météo-océanographique, ancien officier marinier METOC comme moi. Cette préparation intensive s'est avérée payante puisque j'effectue actuellement ma rentrée à l'École navale ! Devenir officier dans la spécialité « opération environnement » (OPENV) va me permettre d'accéder à des responsabilités nouvelles, au sein de la Marine et en milieu interarmées. Je vais désormais pouvoir valoriser mon expérience à travers la conception de projets et la participation au fonctionnement de formations, spécialisées ou non. Après onze ans de service, c'est une nouvelle aventure qui commence ! »

5 officiers de la promotion 2018 de
l'École de Guerre sont des OSM



Près de **100** marins
sont devenus OSM
en 2017

seignements adaptés à leur spécialité et à leurs perspectives d'emploi dans le corps des officiers. Par la suite, les OSM bénéficient tout au long de leur carrière d'un système de formation continue qui leur permet d'acquérir de nouvelles compétences ou de mettre à jour leurs connaissances. En seconde partie de carrière, ils sont également encouragés à présenter le concours de l'École de guerre, comme leurs camarades officiers issus d'autres cursus, afin de progresser vers des emplois de niveau supérieur.



© S. MARC/MN

RENCONTRES

LV Marjolaine, commandant en second du *Pégase*

© DR

« En entrant dans le corps des officiers, j'ai non seulement changé de fonctions mais aussi de regard. Dans ma première partie de carrière à bord du *Georges Leygues* et du *Latouche-Tréville*, j'étais une technicienne spécialisée, titulaire d'un brevet d'aptitude technique « Détecteur anti-sous-marin »,

puis d'un brevet supérieur « Opérations ». Le concours d'OSM, que j'ai passé en 2010, a constitué pour moi un tournant car j'ai pu accéder à des postes de commandement. Dès lors, il n'a plus été question d'être uniquement une spécialiste : j'ai dû aussi apprendre à être un chef de groupement. Cela veut dire que je ne gère plus exclusivement ma carrière : je m'occupe également de celles des membres de l'équipage, à travers les formalités administratives ou les travaux de notation. Ces responsabilités, qui se répercutent bien sûr au niveau de la solde, sont à la fois très intéressantes et gratifiantes. Malgré ces travaux de gestion, je n'ai pas

rompu avec la vie embarquée et les missions opérationnelles. Après avoir été officier de lutte sous la mer sur le *De Grasse*, officier opérations, puis second du *Flamant*, j'ai été me former à l'École des systèmes de combat et armes navals (ESCAN) en 2016, puis j'ai été affectée sur aviso et sur chasseur de mines. Aujourd'hui commandant en second du *Pégase*, j'espère devenir officier supérieur et pouvoir commander à la mer. »

LV Geoffroy, adjoint du chef de service « Formation » de la 4F



© DR

« Enfant, je rêvais d'être pilote de chasse dans la Marine. C'est donc tout naturellement qu'à 19 ans, j'ai tenté la sélection d'élève-officier pilote de l'aéronautique navale (EOPAN), que je n'ai malheureusement pas achevée. Déçu mais pas abattu, j'ai poussé les portes de l'École de maistrance, puis celles de l'École du personnel volant, avant d'être affecté à la 23F en tant que détecteur navi-

gateur aérien sur *Atlantique 2*. Bien décidé à rejoindre l'aviation embarquée, j'ai posé ma candidature pour devenir officier spécialisé en tactique aéronautique (TACAE). Cela n'a pas fonctionné la première fois mais j'ai été retenu l'année suivante, preuve que la persévérance compte !

À l'issue de ma formation d'officier, j'ai rejoint le groupe aérien embarqué pour voler sur *E-2C Hawkeye* à la flottille 4F. Au cours des six premières années, rythmées par de nombreuses périodes à bord du porte-avions *Charles de Gaulle*, j'ai passé les différentes qualifications tactiques jusqu'à obtenir celle de « Combat Information Center Officer » (CICO), c'est-à-dire de chef de mission. Je suis ensuite parti un an en échange dans

l'armée de l'Air pour voler sur *E3-F AWACS*. Après un bref retour au sein du groupe aérien embarqué (Centex Gaé), j'ai eu le privilège d'être affecté en 2014 à Norfolk, aux États-Unis, où j'ai été instructeur sur *E-2C Hawkeye* au sein de l'US Navy : une expérience exceptionnelle au cœur de l'unité VAW120. Aujourd'hui, je suis commandant adjoint opérations de la flottille 4F. Devenir OSC m'a permis d'accéder à des postes que j'ai tous exercés avec passion. Ma prochaine étape : être activé pour vivre encore de longues et belles années dans la Marine ! »

CC Laurent, commandant du BSAH *Loire*, équipage A

© DR

« Je suis entré à Maistrance en 1992 avec mon baccalauréat en poche. Après neuf années de service sur frégates et avisos, ponctuellement interrompues par le passage de mon brevet d'aptitude technique (BAT) « timonier » et de mon brevet supérieur « navigateur », j'ai postulé au concours OSM en 2001. J'étais alors jeune maître. Il me semble, avec le recul, que c'était le bon moment pour poser

ma candidature : postuler jeune permet aux officiers marinières d'optimiser leur employabilité dans le temps. Il ne faut pas hésiter à se lancer !

Spécialisé dans la conduite nautique à la sortie de l'École militaire de la flotte, j'ai notamment été commandant adjoint équipage du *Var* et du *Jean Bart* et commandant du remorqueur *Bison*. J'ai aussi participé à l'armement du *Chevalier Paul* et du *Dixmude*, avant de décrocher un premier poste interarmées dans la cellule permanente amphibie de l'état-major de la Force aéromaritime française de réaction rapide (FRMARFOR).

En 2014, profitant de cette opportunité offerte par la Marine aux OSM, j'ai préparé

et j'ai été admis au concours de l'École de guerre. Cette réussite, je la dois bien sûr au soutien de mon entourage familial, mais aussi à chacun des postes que j'ai occupés tout au long de ma carrière. Sans que je m'en aperçoive immédiatement, ces derniers ont constitué une formidable classe préparatoire. Actuellement commandant du BSAH *Loire*, je suis à la tête d'un projet qui m'enthousiasme : monter de toutes pièces cette nouvelle unité et écrire les premières lignes de sa doctrine emploi. Quant à mon avenir dans la Marine, je le vois désormais plutôt tourné vers l'international. »

Légion d'honneur

Révision

des règles

d'attribution

Le président de la République, Emmanuel Macron, a souhaité réformer les ordres nationaux français au début de son quinquennat. En sa qualité de Grand Maître de l'ordre de la Légion d'honneur, il a demandé la révision des règles d'attribution de cette décoration, réduisant de façon significative le nombre de récipiendaires civils et militaires. **LV VINCENT KLICKI**

Suite à la contraction de la promotion de la Légion d'honneur de juillet 2017, le Premier ministre, Édouard Philippe, a présenté une communication sur les ordres nationaux lors du conseil des ministres du 2 novembre 2017. Sa principale annonce a été la double révision de l'attribution de la plus haute distinction nationale :

la Légion d'honneur. Cette décoration est remise à un effectif plus restreint car, selon le gouvernement, elle « doit être accordée avec mesure, dans un équilibre qui lui permette d'alimenter sa vitalité et de cultiver son prestige (...) ». La diminution du nombre de récipiendaires a été officialisée par le décret

n° 2018-26 du 19 janvier 2018, fixant pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020 le nombre de croix pouvant être attribuées. On y constate une réduction des contingents de l'ordre de 50% pour les civils, 10% pour les militaires et d'environ 25% pour les étrangers. Conséquence mécanique de cette réduction, la très forte sélectivité des promotions se trouve renforcée. Le Premier ministre a en effet rappelé en novembre 2017 que « *seul le mérite doit être salué et celui-ci se mesure à l'aune de l'intérêt général. C'est l'engagement au bénéfice de leurs concitoyens et de la France, dans la durée, qui doit exclusivement caractériser les membres de la Légion d'honneur* ». Plus que jamais, les contingents militaires devront donc honorer des soldats, marins et aviateurs aux mérites et carrières marqués par les sujétions de l'état de militaire, mais aussi et surtout, par l'engagement et le risque opérationnel. Afin de maintenir la cohérence du système des décorations françaises, cette double révision est étendue à l'Ordre national du mérite, dont les effectifs seront réduits de 25% pour les civils et de 10% pour les militaires. La Médaille militaire, qui perdra environ 16% de récipiendaires, ainsi que les ordres et décorations ministériels, comme la Médaille de la Défense nationale, sont également concernés.

FOCUS

La sélection pour les ordres nationaux

Les propositions de nominations et de promotions dans les ordres nationaux ou de concession de la Médaille militaire sont émises par chacun des ministères du gouvernement. Au sein de celui des Armées, la ministre confie notamment aux chefs d'état-major d'armées le soin de sélectionner les militaires dignes d'être honorés par un ordre national. Elle examine ensuite les dossiers portés à sa connaissance et fait le choix de les transmettre ou non au Grand Chancelier de la Légion d'honneur. Ce dernier soumet la liste des potentiels récipiendaires au Conseil de l'ordre concerné, afin qu'elle soit étudiée à nouveau. Cependant, c'est au Grand Maître que revient la décision finale. Les avis rendus et les décrets signés ne peuvent évidemment pas être justifiés ou contestés. Tout comme les membres du conseil de l'ordre, la ministre ne juge de la valeur des carrières et mérites acquis sous les armes qu'à l'aune du mémoire de proposition. La qualité rédactionnelle de ce document est donc essentielle.





© J. TARTIVEL/ECPAD

PM Olivier

Reporter d'images

Son parcours

2002: Obtention du brevet d'aptitude technique fusilier, première affectation à la compagnie des fusiliers marins (Cifusil) de Cherbourg.

2005: Gradé d'encadrement à l'École des fourriers de Querqueville.

2008: Affectation sur la frégate anti-sous-marine (FASM) *Tourville*.

2012: Admission dans la filière métiers de l'image, affectation à la Fosif Atlantique à l'issue du cours de reporter d'images.

2015: Affectation à l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD).

2017: Obtention du certificat de reporter d'images supérieur.

Meilleur souvenir

« J'ai énormément de souvenirs, que ce soit au sein d'une équipe image en mission Serval ou lors d'un reportage avec la ministre. Le meilleur reste une prise d'image quasi inédite en 2015 sur le BCR *Somme*, en mission Grand Nord. Lors d'un ravitaillement à la mer (RAM), j'ai été transporté par chaise entre les deux bâtiments. Cela n'avait pas été fait depuis très longtemps. Au-delà de la complexité, effectuer cette photo a vraiment été marquant car mes sensations étaient décuplées à 8 mètres au-dessus de la mer, avec le vent et la houle. »



© O. LECOMTE/IMN



Focus

La filière métiers de l'image

Depuis sa création en 2011, ce sont 31 marins de toute spécialité (DARAE, FUSIL, GUETF, MANEU, MECAN, PORTEUR, SITEL, DEASM, DETEC, GESTRH, ELECT, NAVIT) qui ont rejoint la filière métiers de l'image, héritière de la spécialité PHOTO, par le processus de recrutement interne.

Tous les ans au mois d'octobre, le SIRPA Marine, gestionnaire et expert « métiers » de la filière, recherche 4 à 7 marins disposant d'un bon niveau (autodidacte ou scolaire) en photographie, vidéo-graphie ou journalisme. Après avoir été sélectionnés sur dossier par la DPMM, les candidats passent des épreuves théoriques et pratiques ainsi qu'un oral face à un jury. Ils intègrent ensuite le cours de reporter d'images, puis sont affectés au sein d'un groupe image sur l'une des façades maritimes. Par la suite, ils peuvent être volontaires pour des postes en milieu interarmées, outre-mer ou OTAN. Au terme de 4 ans de

certificat, les reporters images peuvent postuler au cours de « reporter d'images supérieur » qui donne accès au brevet supérieur.



Retrouvez dans notre numéro 3046 l'immersion au cœur des métiers de l'image dans la Marine

Mon parcours dans la Marine débute au CIN Querqueville, lors de mes classes en 1999. Très sportif, je me suis orienté vers la spécialité de fusilier marin (FUSIL). J'avais envie d'aventure. Après un début de carrière bien rempli, en tant que chef d'équipe de protection et intervention, au sein d'un élément de protection embarqué (EPE) à bord de thoniers ou lors de la mission Agapanthe, j'ai eu envie de raconter la vie des marins et de témoigner de leur action au quotidien. Photographe autodidacte et curieux, marin mobile et passionné, j'ai posé le cours de « reporter d'images » que j'ai suivi durant trois mois à l'ECPAD. Affecté par la suite au groupe image de la Formation opérationnelle de surveillance et d'information territoriale (Fosit) Atlantique, j'ai effectué plusieurs missions embarquées en tant que photographe et un déploiement dans le cadre de l'opération Serval en tant que vidéaste. J'ai ensuite eu l'honneur d'être affecté à l'ECPAD, unité interarmées héritière des services cinématographique et photographique des armées

créés en 1915, avec laquelle j'ai pu réaliser des missions au plus près des combats, lors des opérations Barkhane et Chamal. Sélectionné l'an dernier pour le cours de reporter d'images supérieur, je suis devenu responsable d'équipes de reporters et chargé de valider les productions en lien direct avec les commanditaires. Au quotidien, mon métier est synonyme d'aventures, de rencontres et de découvertes.

PROPOS RECUEILLIS
PAR LE LV XAVIER TALBOT

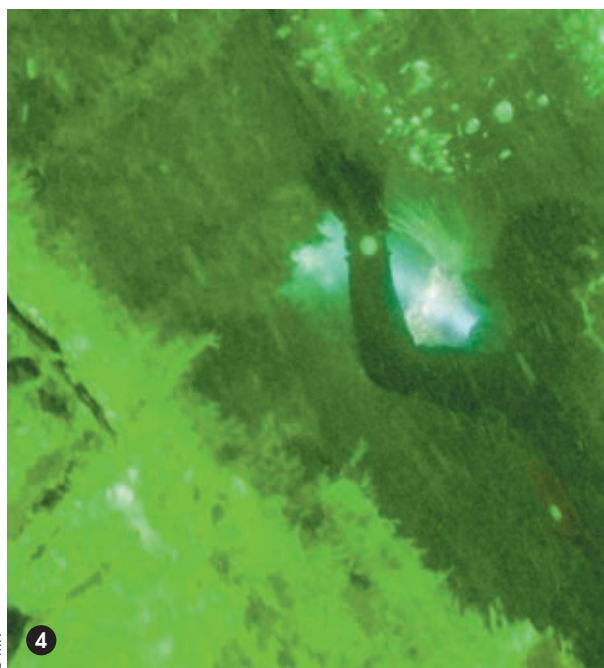


GPD Manche: 2 tonnes d'explosif sous les mers

Engagée dans l'opération Overlord, la frégate anglaise *HMS Lawford* coordonna les actions de débarquement sur la plage de Juno, dans la nuit du 5 au 6 juin 1944. Deux jours plus tard, les Allemands lancèrent une contre-attaque aérienne visant les navires de guerre déployés en baie de Seine. Pris pour cible, le *HMS Lawford* fut gravement endommagé et sombra par 21 mètres de fond, des centaines de munitions stockées dans ses soutes.

En octobre 2016, un plongeur amateur découvre plusieurs mortiers anti-sous-marins sur le lieu du naufrage. Cette trouvaille marque le point de départ d'une série de travaux d'envergure conduits par le Groupe de plongeurs démineurs (GPD) de la Manche: travaux sous-marins, découpage de coques, expertise, déplacement et neutralisation des munitions. Malgré une météo capricieuse, de nouvelles plongées ont été réalisées en juillet 2018.

EV1 TRAVERSE





1 Le *HMS Lawford*, frégate de construction américaine cédée à la Royal Navy, mesurait 88,24 m de long. Son épave est actuellement disloquée en trois morceaux, entre 20 et 26 m de profondeur selon la marée. Elle se trouve à proximité des côtes de Courseulles-sur-Mer dans le Calvados.

2 Le semi-rigide du GPD Manche rallie la zone de l'épave du *HMS Lawford* en vue d'effectuer des travaux sous-marins de récupération et de regroupement de munitions historiques.

3 C'est avec une autonomie de 20 minutes et plusieurs dizaines de kilos de matériel sur les épaules que les marins plongent pour rejoindre l'épave par 26 m de fond. La descente doit être rapide afin de dédier un maximum du temps de plongée au travail sur le fond.

4 Les plongeurs s'infiltrent dans les moindres recoins de l'épave pour veiller à ne laisser aucune munition de côté. En tout, trois soutes à munitions ont été inventoriées et passées au crible.

5 Avant chaque descente, les plongeurs exécutent des actions réflexes : ils vérifient l'ensemble du matériel qui leur est nécessaire. Sous la supervision du directeur de plongée, un «check-up» au sein du binôme permet de ne rien oublier.



© N. FERNANDEZ/MN

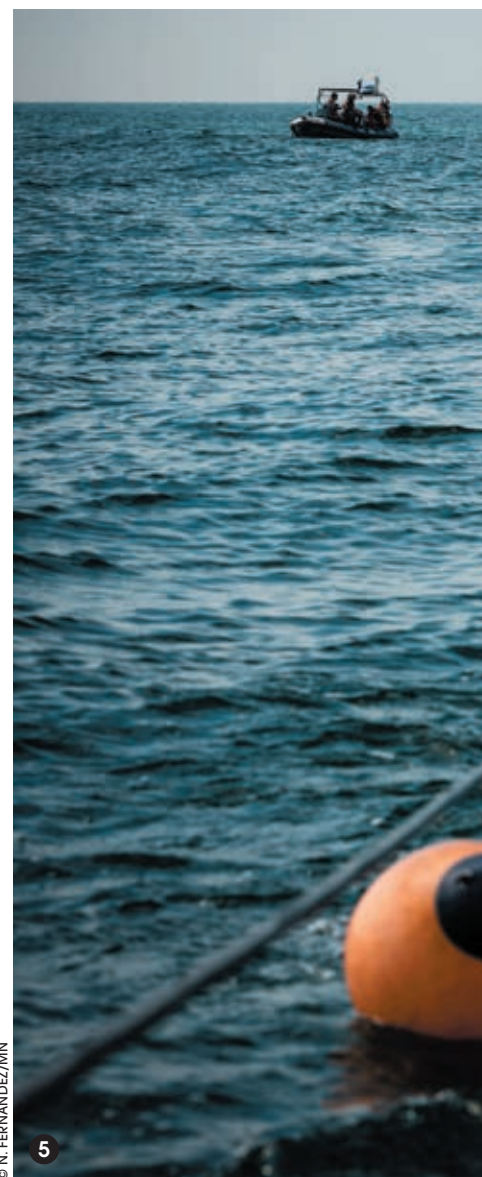
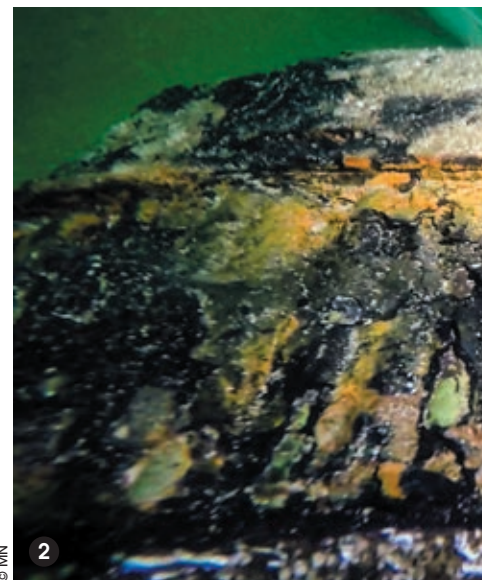
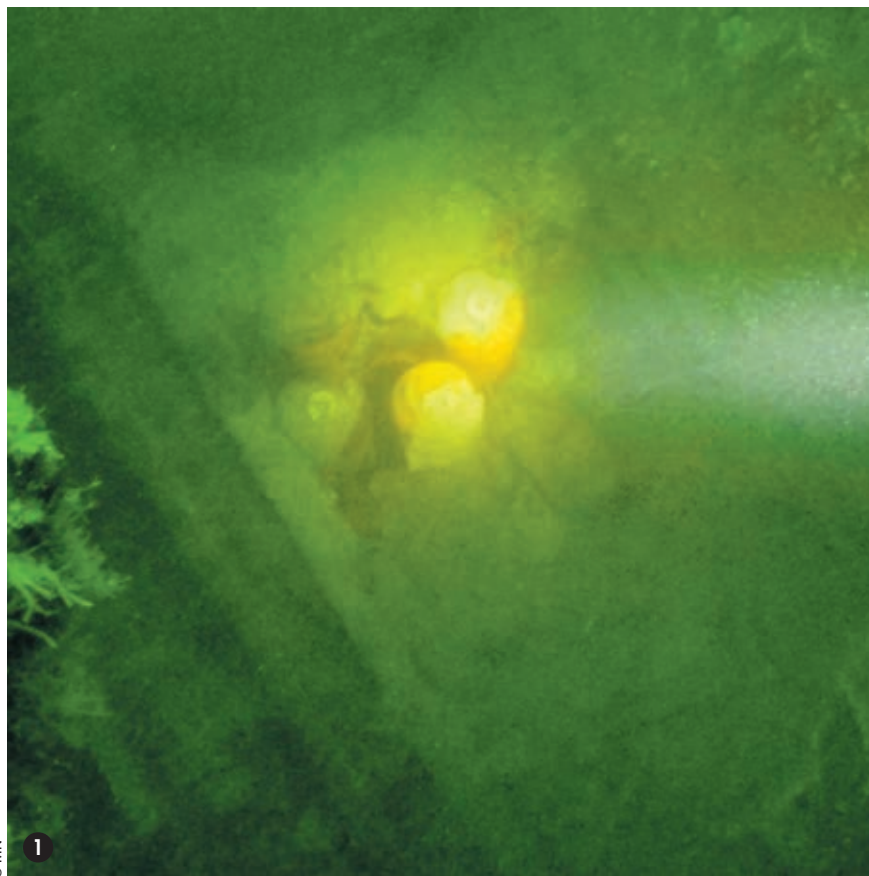
5

1 À l'aide d'un éclairage individuel, les plongeurs découvrent la multitude de munitions encore présentes sur l'épave. Leur inventaire, rendu difficile par la vase, le sable et les coquillages qui se sont infiltrés, est d'autant plus délicat que les particules en suspension réduisent la visibilité sous-marine.

2 Caisse de 50/30 cm contenant environ 70 munitions anti-aériennes de 20 mm. La substance noire et visqueuse visible à l'image est due à l'oxydation des parties métalliques des munitions ainsi qu'à la décomposition du bois qui constituait la caisse. Les soutes principales du *HMS Lawford* permettaient de stocker une soixantaine de caisses de ce type. Au total, ce sont 3 sortes d'armes qui ont été retrouvées dans l'épave : des munitions anti-aériennes de 20 et 40 mm et des mortiers anti-sous-marins de type Spigot.

3 Durant toutes les opérations, le médecin du GPD Manche assure le soutien santé et se tient prêt à intervenir en cas de problème.

4 Les munitions historiques récupérées sont entreposées dans des «Big-bag», puis transportées vers le lieu choisi pour procéder au contre-minage.





© N. FERNANDEZ/MIN



3

5 Une ligne de gonflage spécifique est tendue et balisée jusqu'à une «vache» (en jaune sur la photo), équipement qui permet de soulever les sacs de munitions et de les déplacer jusqu'à la zone de contre-minage. Cette zone isolée est située à 500 m de l'épave.

6 Depuis octobre 2016, le GPD Manche a conduit 6 missions de traitement du risque Munex sur l'épave du *HMS Lawford*. Chaque mission a été effectuée par une équipe de 4 à 12 plongeurs de l'unité.

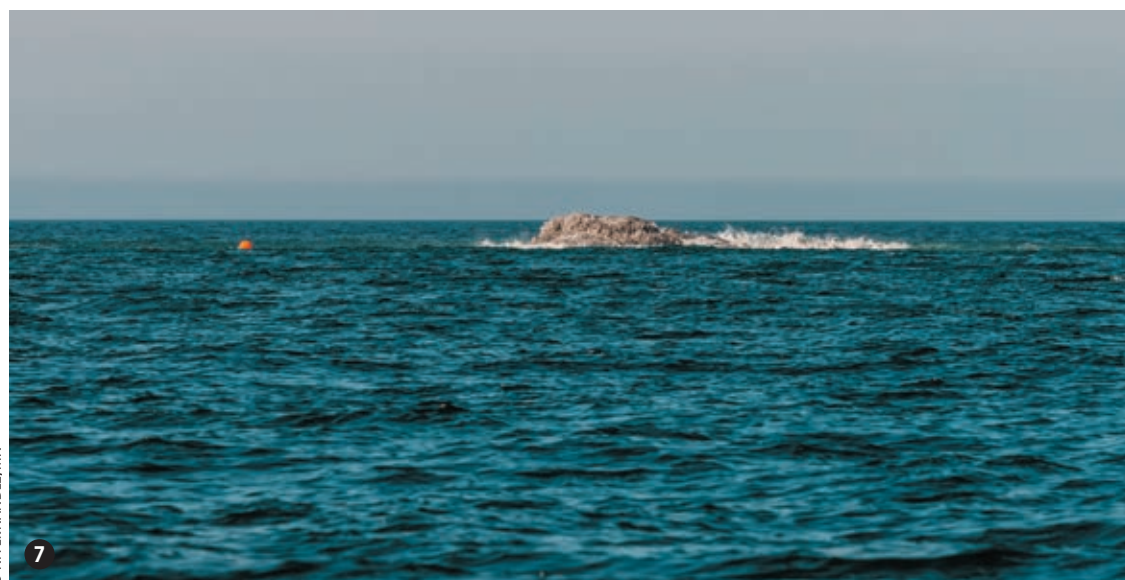
7 Bilan : 22 mortiers Spigots et 16 caisses de 20 mm ont été contre-minés par le GPD Manche en juillet 2018, ce qui représente pas loin de 700 kg d'équivalent TNT. La totalité des munitions retrouvées dans l'épave et contre-minées s'élève aujourd'hui à plus de 2 tonnes d'équivalent TNT.



© N. FERNANDEZ/MIN



6



7

© N. FERNANDEZ/MIN

1704, Vélez-Málaga

Une bataille navale pour une couronne

La guerre de Succession d'Espagne (1701-1714), après la mort sans postérité du roi Charles II, dépassa largement le cadre du choix du nouveau souverain ibérique. C'est la mainmise sur les possessions espagnoles et la possibilité d'étendre leurs royaumes qui poussèrent Bourbons et Habsbourg à un long affrontement. Celui-ci fut marqué par plusieurs batailles terrestres mais celle qui eut lieu sur mer au large de Málaga, le 24 août 1704, allait avoir une portée géopolitique et stratégique encore perceptible trois siècles plus tard.



Douze ans après la bataille de la Hougue (1692) lors de laquelle la flotte française avait été défaite par la Marine anglaise, les deux rivaux s'opposent de nouveau. Si le contexte n'est plus celui de la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697), c'est une nouvelle fois la carte de l'Europe qui est l'enjeu de la plus grande bataille navale du

XVIII^e siècle. En effet, Louis XIV entend imposer son petit-fils Philippe, duc d'Anjou, sur le trône d'Espagne. Arrivé à Madrid en 1701, celui-ci devient roi sous le nom de Philippe V. Mais cette « disparition » de fait de la frontière pyrénéenne, selon le mot de l'ambassadeur d'Espagne en France, le marquis de Los Rios, est jugée inacceptable par de nombreux pays européens. Ils forment alors une coalition em-

menée par l'Angleterre, soucieuse de préserver sa mainmise sur les océans, et par la dynastie des Habsbourg, représentée par Charles, fils de l'archiduc d'Autriche, qui se fait également reconnaître roi d'Espagne en 1704. Ainsi, à la veille de la bataille, deux rois revendiquent la légitimité du même trône.

Les premiers affrontements de la guerre de Succession d'Espagne ont lieu sur terre, sans que leur issue soit décisive. Des Pays-Bas espagnols au Milanais, les affrontements restent stériles. L'ampleur du conflit devient continentale. C'est dans ce cadre, alors que la France conserve l'initiative stratégique, que la flotte anglaise, sous le commandement de l'amiral George Rooke, s'empare en août 1704 d'un point stratégique sur la côte espagnole : Gibraltar. Au-delà de la question dynastique, c'est le contrôle de la Méditerranée qui est désormais en jeu.

LA MARINE DU ROI-SOLEIL FACE À LA ROYAL NAVY

Soucieux d'appuyer les opérations terrestres depuis la mer, Louis XIV décide de faire se rejoindre en Méditerranée la flotte du Ponant, réunie à Brest, et celle du Levant. Malgré les échecs de Cadix et de Carthagène (août-septembre 1702), il lui paraît nécessaire de disposer de bases navales sur les côtes ibériques. Une opération de jonction doit donc précéder l'éventuel engagement d'un combat.

Le comte de Toulouse (1678-1737), amiral de



France, est chargé de constituer cette flotte. Il quitte Brest le 14 mai 1704 et arrive à Toulon le 11 juin, où l'escadre du Levant est encore en cours d'armement. Il lui faut attendre jusqu'au 22 juillet pour appareiller avec une flotte enfin constituée. Ce n'est que le 12 août, alors qu'il se trouve au large de Barcelone, qu'il apprend que la flotte anglaise vient d'investir le Rocher quelques jours auparavant. Philippe V, soucieux des conséquences de cette prise, le charge de chasser les Anglais de la Méditerranée. Inéluctablement, les deux principales marines européennes vont se faire face. La flotte française compte 50 vaisseaux, 8 frégates et 9 brûlots, ainsi que 24 galères, dont le rôle est d'extraire de la ligne les bâtiments trop endommagés pour poursuivre le combat. L'ensemble est armé de 24 000 hommes et 3 500 canons. Le comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV et de la marquise de Montespan, a son pavillon sur *Le Foudroyant*. Novice en matière de combat à la mer, il peut compter sur des amiraux tels que Villette-Mursay, d'Estrées, Coëtlogon et le marquis de Langeron, lieutenant-général des armées navales. Face à lui, l'amiral Rooke (1650-1709) offre le profil d'un officier général issu du rang. Vainqueur à Béveziers (1690) et à La Hougue (1692), il jouit d'une grande expérience. Appuyée par des navires hollandais, la flotte anglaise compte 53 vaisseaux, armés de 22 500 hommes et 3 600 canons. Le 21 août, alors que les Français ravitaillent en rade de Vélez-Málaga, les Anglais remontent des côtes marocaines pour engager le combat sans tarder. Rooke fait positionner ses bâtiments en ligne de combat. Au petit matin du 24 août, le comte de Toulouse fait sortir ses escadres.

« C'EST UNE DES PLUS DURES BATAILLES QUE J'AI JAMAIS VUES. » AMIRAL GEORGE ROOKE

Suivant les préceptes tactiques du Père Hoste, les deux flottes adoptent une ligne de bataille de plusieurs kilomètres de long, se faisant face parallèlement. Si les Français prennent l'initiative en essayant de déborder l'escadre d'avant-garde, les Anglais profitent de l'avantage au vent pour contrer la manœuvre et ouvrir le feu. La canonnade qui s'ensuit est terrible : en une journée, ce sont près de 100 000 boulets qui sont échangés ! Les tentatives d'abordage échouent. Le navire amiral anglais, le *Royal Catherine*, est démâté à coups de boulets ramés ; tandis que *Le Fier* et *Le Magnifique*, trop endommagés, doivent quitter la ligne française, qui se désorganise. Rooke, en situation d'infériorité, en profite pour renforcer son corps de bataille. Les tirs décroissent avec la fin de la journée, et les deux flottes s'éloignent progressivement.

Le lendemain, l'état des pertes est sévère :



© MN

3



© MN

4



© MN

5

1. Extrait du manuscrit recueillant le récit de la bataille par A. Massy, pilote hauturier sur les galères. Conservé dans les collections du Service historique de la Défense (SHD).

2. Illustration de Charles Dixon représentant le *Prince George* à la bataille de Malaga. *Britannia's Bulwarks*, 1901 (collection particulière).

3. La fresque créée par Jérôme Helyot, lieutenant d'artillerie, représentant l'ordre de bataille des armées navales française, anglaise et hollandaise, est surnommée la « tapisserie de Bayeux » de la Marine en raison du minutieux travail effectué pour représenter le détail de chaque vaisseau.

4. Gravure de Dequevauviller représentant la première position de la bataille, d'après un dessin de Nicolas Ozanne. Recueil de combats et d'expéditions maritimes, 1797 (SHD).

5. Inauguration de l'exposition « 1704, Vélez-Málaga. Quand la bataille se déroule », le 12 mars 2018 au Service historique de la Défense en présence de l'amiral Prazuck, chef d'état-major de la Marine, de Pierre Laugey, chef du SHD, et de Jean-François Dubos, commissaire de l'exposition.

1 585 Français, 2 325 Anglais et 700 Hollandais ont péri, soit une moyenne d'un mort toutes les dix secondes. Pourtant, l'issue de la bataille reste mitigée : Toulouse, qui disposait de l'avantage, ne le pousse pas et laisse les Anglais se retirer prudemment. Alors que les Français célèbrent une victoire, leurs ennemis conservent précieusement leur nouvelle base de Gibraltar. Aucun camp ne sort donc vainqueur de la bataille. Il faut attendre les traités d'Utrecht (1713) et de Rastatt (1714) pour que s'éteigne la guerre de Succession d'Espagne, confirmant

Philippe V sur son trône. Quant au comte de Toulouse et à l'amiral Rooke, ils ne commanderont plus jamais à la mer. Vélez-Málaga fut d'une violence inédite. Même la bataille de Trafalgar, presque un siècle plus tard, n'atteindra pas la même ampleur que celle de Vélez-Málaga, pourtant bien moins passée à la postérité.

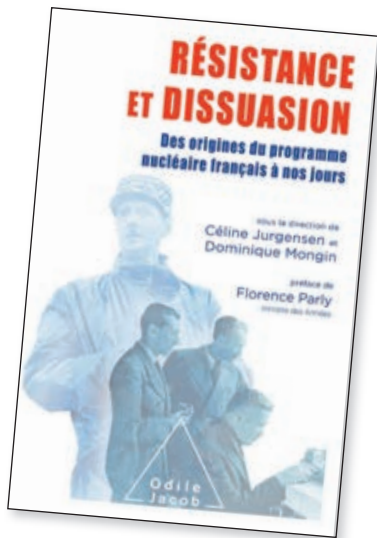
CONSTANCE DE COURRÈGES, JEAN-FRANÇOIS DUBOS ET SYLVIE LEGROSSE, BIBLIOTHÈQUE DU SHD, COMMISSAIRES DE L'EXPOSITION 1704, VÉLEZ-MÁLAGA. QUAND LA BATAILLE SE DÉROULE

loisirs

Musique Livres Cinéma Expos Spectacle

AUDE BRESSON, PATRICIA BRUNET,
BERTRAND DUMOULIN

■ | Résistance et dissuasion Des origines du programme nucléaire français à nos jours



IL PEUT PARAÎTRE ÉTRANGE DE MÊLER CES DEUX CONCEPTS DE RÉSISTANCE ET DE DISSUASION ALORS QU'À L'ÉPOQUE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE, LA DISSUASION NUCLÉAIRE FRANÇAISE N'EXISTAIT PAS ENCORE. Pourtant, si la France dispose aujourd'hui d'une autonomie stratégique garantie par l'atome, c'est que nous sommes les héritiers non seulement du combat des scientifiques atomiciens au sein de la France libre pour préserver les résultats de leurs travaux, mais aussi de l'esprit de la Résistance qui, à la suite du général de Gaulle, soutient que l'indépendance de la France n'est jamais acquise et doit toujours être défendue. Dans cet ouvrage, Céline Jurgensen et Dominique Mongin remontent aux racines de la dissuasion française en regroupant les interventions d'historiens, d'experts et de journalistes au colloque organisé le 5 octobre 2017 par la Fondation pour la recherche stratégique (FRS) : « Résistance et Dissuasion – Des origines du programme nucléaire français à nos jours ». On y trouve notamment le récit, au moment de la débâcle, de la cocasse exfiltration vers la Grande-Bretagne du stock mondial d'eau lourde récupéré par la France; ou bien l'analyse de Bruno Tertrais qui constate l'existence d'une « spécificité nucléaire française » faisant consensus à travers les années, au-delà des clivages politiques. Ce livre rappelle enfin le rôle fondamental que tient la dissuasion dans le maintien de la paix et la protection des intérêts vitaux de la France depuis la Seconde Guerre mondiale. (A. B.)

Résistance et dissuasion, sous la direction de Céline Jurgensen et Dominique Mongin, Éditions Odile Jacob, 2018, 396 pages, 22 €.

le saviez-vous ? ●

Code Dauphin

Il s'agit d'un code humoristique utilisé par les sous-mariniers pour compléter un compte-rendu d'exercices afin d'ajouter un peu de fantaisie, voire même du « piment » à la rigueur de l'activité.

Un brin provocant, il n'a aucun caractère officiel mais est aussi bien connu des sous-mariniers que les dérogations de l'AXP 1. Il permet en quelques caractères de traduire un trait d'humeur du moment !

Extraits choisis :

- 22. Les sous-mariniers ne trichent jamais et mentent rarement.
- 18.G. Votre message est un vrai casse-tête chinois.
- 35. Plonger plus profond augmente le bon sens – ne l'aviez-vous pas remarqué ?
- 44. Vous avez le chic pour compliquer les exercices les plus élémentaires. (B. D.)

■ | Peintres des tempêtes La mer dans la tourmente

C'est un très bel ouvrage servi par une importante iconographie que signe Laurent Manœuvre, un éminent spécialiste d'Eugène Boudin. Y sont passés en revue des siècles de représentation de tempêtes maritimes. Présenter les peintres des tempêtes, c'est présenter des amoureux de la mer. Début XVIII^e, le peintre Louis Garneray assurait que seul un marin était capable de réaliser une représentation fidèle d'un bâtiment. Sont alors mis à l'honneur les peintres qui ont navigué : Vernet, Gudin, Boudin, les anciens marins que sont Gauguin et Manet. (P. B.)

Peintres des tempêtes, Laurent Manœuvre, Éditions des falaises, 2017, 34 €.



Force Navale, tome 1 « Forteresse des mers »

Entretien croisé avec le scénariste
Thierry Lamy et l'illustrateur Luc Brahy



© DR

Thierry Lamy.



© DR

Luc Brahy.

COLS BLEUS: Pourquoi avoir choisi l'univers de la Marine nationale pour cette série de bandes dessinées ?

THIERRY LAMY : C'est Alain Popieul, CC de réserve de la Marine et lui-même co-auteur du *Grand livre de la Marine*, qui a eu l'idée d'une série d'aventures se passant dans le milieu de la Marine nationale. Les éditions Glénat ont suivi et nous ont proposé, à Luc et moi, de créer cette série. Un projet dans nos cordes vu nos bibliographies et nos centres d'intérêts respectifs.

LUC BRAHY : Oui, les éditions Glénat avaient vraiment ce projet à cœur. Ils nous ont réunis avec un vrai enthousiasme pour cet album.

C.B. : Les dessins et les situations sont très réalistes, avez-vous pu embarquer et rencontrer des marins ?

L. B. : Nous avons eu la chance, Alain Popieul, Thierry et moi-même, de passer trois jours sur le *Charles*. Ce que nous avons vu, vécu et ressenti a été une vraie expérience humaine et technique. En plus de l'aventure de fiction, nous espérons transmettre cette expérience aux lecteurs, qu'ils soient marins ou pas.

T. L. : En dehors de plusieurs marins du Sirpa, nous étions en contact avec un pilote de *Rafale Marine* et deux commandos marine. Le but du jeu était évidemment de ne pas raconter n'importe quoi mais aussi d'obtenir de précieux conseils sur les situations mises en scène dans l'album. Nous tenons d'ailleurs à remercier chaleureusement nos « consultants » pour leur disponibilité et leur aide technique.

C. B. : Vous êtes-vous inspirés de marins en particulier pour créer vos personnages et leurs relations ?

T. L. : À vrai dire non, mais j'ai échangé avec beaucoup de militaires, lu pas mal de bouquins, regardé des heures de vidéos pour m'imprégner de la psychologie et des relations des marins. Les observations que j'ai pu faire à bord du *Charles* ont aussi contribué à la création de nos héros de papier. Pour l'instant, nous avons beaucoup de retours de marins nous félicitant de la justesse de certaines scènes décrites dans cet album. Pour nous, ces compliments n'ont pas de prix !

L. B. : Même si nous ne nous sommes pas inspirés de marins en particulier, l'un des fusiliers marins qui nous a accompagnés sur le *Charles* reconnaîtra sa barbe !

C. B. : Pourquoi avoir choisi de présenter une héroïne reporter d'images ?

T. L. : Les armées, et plus précisément la Marine, comptent de plus en plus de femmes dans leurs rangs. Une héroïne permet de rompre avec l'image du héros baroudeur ou pilote de chasse, autrement dit avec un certain cliché. Quant à sa fonction de reporter d'images, elle présente l'avantage de pouvoir l'envoyer sur de nombreux terrains d'aventure. Et puis mettre en scène une professionnelle de l'image fait que Luc et moi nous sentons proches de Morgane.

L. B. : C'est vrai que les femmes sont de plus en plus présentes dans les rangs militaires. Ça correspond donc à une réalité tout en donnant un peu de douceur dans les situations de crise décrites dans l'album.

C. B. : Un mot pour les lecteurs de *Cols Bleus* ?

T. L. : *Force Navale* ne s'adresse pas qu'aux marins, mais aussi à leurs familles, leurs amis. Je sais que ce n'est pas toujours évident de parler d'un tel métier à ses proches. Nous espérons que *Force Navale* pourra contribuer à donner une idée de la vie de ces marins engagés dans la défense de notre pays.

L. B. : Vous vous reconnaîtrez dans ces albums !

Force navale Tome 1 : Forteresse des mers, Thierry Lamy et Luc Brahy, Éditions Glénat, 2018, 13,90 €.



Quiz

Testez vos connaissances !



© F. EUSTACHE/MN

1 - Quelle est l'année de la première patrouille de SNLE ?

- a) 1970
- b) 1971
- c) 1972

2 - Qui nomme les peintres de Marine ?

- a) Le chef d'état-major de la Marine
- b) Le ministre des Armées
- c) Le Premier ministre

3 - Que signifie «Rimpac» ?

- a) «Rimbaud par cœur»
- b) «The Rime of the ancient mariner»
- c) «Rim of the Pacific»

4 - Quelle nation était opposée à la France lors de la bataille de Vélez-Málaga ?

- a) L'Espagne
- b) La Grande-Bretagne
- c) Le Portugal

5 - Comment appelle-t-on l'équipement, utilisé par les plongeurs démineurs, permettant de déplacer des sacs de munitions vers une zone de contre-minage ?

- a) La vache
- b) Le yack
- c) Le buffle

Réponses : 1c/2b/3c/4b/5a

ABONNEZ-VOUS !

Envoyez ce bon de commande complété et accompagné de votre règlement à :
ECPAD - SERVICE ABONNEMENT 2 À 8 ROUTE DU FORT - 94205 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT À L'ORDRE DE : AGENT COMPTABLE DE L'ECPAD
TEL : 01.49.60.52.44

Je désire m'abonner à Cols Bleus
 Prix TTC, sauf étranger (HT)
 Je règle par chèque bancaire
 ou postal, établi à l'ordre de :
Agent comptable de l'ECPAD

Je souhaite recevoir une facture



Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Localité :
 Code postal :
 Pays :
 Téléphone :
 Email :

		6 mois (5 n° + HS)	1 an (10 n° + HS)	2 ans (20 n° + HS)
Tarif normal	France métropolitaine	14,00 €	27,00 €	53,00 €
	Dom-Com	23,00 €	46,00 €	88,00 €
	Étranger	28,00 €	55,00 €	106,00 €
Tarif spécial*	France métropolitaine	11,00 €	24,00 €	46,00 €
	Dom-Com	20,00 €	41,00 €	81,00 €

(*) Le tarif spécial est conditionné par l'envoi d'un justificatif par le bénéficiaire. Il est réservé aux amicalistes, réservistes, jeunes de moins de 25 ans ainsi qu'aux personnels civils et militaires de la défense, aux maires et correspondants défense.

Publicité

